

La décolonisation, vraiment ?

Des bonnes intentions à l'impact réel
dans notre parcours décolonial



© Plan International

Document de position de Plan International Belgique
sur l'antiracisme, la décolonisation et la localisation.

Avril 2025



Pour que chaque fille soit libre

Table des matières

Avant-propos 3

1. À propos de Plan International Belgique : une organisation nationale de la Fédération Plan International 5

2. Introduction 6

2.1. Historique et contexte 6

2.2. Avertissements nécessaires 6

2.3. Méthodologie 7

2.4. Comment parcourir ce document 8

3. Concepts clés 10

3.1. Racisme, suprématie blanche et aide 10

3.1.1. La suprématie blanche et le colonialisme façonnent le racisme contemporain 10

3.1.2. La réalité du déni de couleur de la Belgique 10

3.1.3. La suprématie blanche et le racisme dans le secteur de l'aide internationale 12

3.2. Aide, colonialisme et néocolonialisme 16

3.2.1. Qu'est-ce que le colonialisme ? 16

3.2.2. Qu'est-ce que le néocolonialisme ? 18

3.2.3. Aide et néocolonialisme 19

3.3. Au fait... c'est quoi la décolonisation ? 20

3.3.1. Au sujet de la décolonisation : 20

3.3.2. Le paradoxe de la « décolonisation de l'aide » 21

3.4. La localisation de l'aide 24

4. Réflexions critiques et positions sur l'antiracisme, la localisation et la décolonisation de l'aide 27

4.1. La colonisation n'appartient pas au passé 28

4.2. En priorisant les intérêts du Nord global, l'APD perpétue le colonialisme 29

4.3. Pourquoi la réforme des ONGI ne suffira pas à résoudre les problèmes structurels de l'APD 29

4.4. « Décolonisation », en tant que terme à la mode, protège le status quo 31

4.5. Où est le local ? La dichotomie international/local est réductrice 32

4.6. Une décolonisation et une localisation du haut vers le bas donnent le change, mais elles ne redistribuent pas le pouvoir 33

4.7. Les OSC du Sud global restent largement sous-financées dans le cadre du programme de localisation 35

4.8. Une perspective décoloniale féministe est essentielle pour lutter contre le racisme, le patriarcat et le (néo)colonialisme 36

4.9. Nous devons faire évoluer la lutte contre le racisme : des réactions émotionnelles aux changements structurels 38

5. Les engagements de Plan International Belgique pour démanteler la suprématie blanche 41

5.1. Gouvernance 41

5.2. Culture organisationnelle et ressources humaines 41

5.3. Programmation et partenariats 42

5.4. Marketing et communication 43

5.5. Plaidoyer et influence 43

Références 45

Avant-propos

© Plan International Belgique



Ce document de position est le résultat d'un processus long et nécessaire qui nous a mis au défi de passer de la bonne intention à l'impact réel. En tant qu'organisation engagée en faveur de la justice et de l'égalité, nous savions que nous devions aller au-delà des « buzzword » et jeter un regard honnête sur les structures qui façonnent notre travail. Ce faisant, nous avons découvert plus de choses sur nous-mêmes que nous ne l'avions prévu.

La coopération internationale repose sur des engagements forts en faveur de la solidarité et de l'éradication des inégalités intolérables. Cependant, elle est aussi l'héritage d'un système colonial qui continue à reproduire les déséquilibres de pouvoir et les injustices. Pendant trop longtemps, notre secteur a été prisonnier d'un statu quo qui dissimule ces vérités gênantes. Pour éviter le malaise qu'elles provoquent, nous avons collectivement choisi le déni et l'édulcoration de concepts importants – en ne voyant que ce qui nous met à l'aise plutôt que ce qui doit être changé.

Ce document est un acte de courage. Il reflète notre volonté de remettre en question le statu quo, de tendre un miroir à notre secteur et à notre propre organisation, et de faire face à l'inconfort de vérités difficiles et de paradoxes complexes. Plutôt que de nous détourner des thèmes, nous les affrontons, nous les mettons en lumière. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons plaider en faveur d'un véritable changement et tracer une nouvelle manière d'avancer.

Ce parcours ne sera pas aisé : c'est un chemin semé d'embûches. Mais c'est celui qu'il nous faut prendre. Et ce n'est qu'un début. Nous exposons ici notre position et nos engagements, sachant qu'une véritable transformation exige une action soutenue et une responsabilité collective à l'égard du changement.

Ma plus profonde gratitude va aux nombreux·ses universitaires et praticien·ne·s du Sud global qui ont exprimé ces vérités pendant trop longtemps sans être entendu·e·s par des organisations comme la nôtre. À celles et ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce document, en nous défiant en interne – collaborateur·rice·s, partenaires et pairs – je vous remercie pour votre persévérance. Et aux personnes racisées de notre organisation qui ont attendu trop longtemps des engagements clairs en matière de lutte contre le racisme, qui ont été confrontées au poids de l'inconfort généré par les Blancs, mais qui ont continué à faire pression pour que les choses changent : merci pour votre patience, votre courage, et pour avoir rendu cette organisation meilleure.

Isabelle Verhaegen

Directrice Nationale Plan International Belgique



BELGIQUE : Des activistes de Plan International Belgique célèbrent la Journée internationale de la fille 2023.
© Plan International Belgique

1. À propos de Plan International Belgique : une organisation nationale de la Fédération Plan International

Plan International Belgique est une organisation non gouvernementale belge à but non lucratif qui œuvre depuis 1983 pour un monde qui fait progresser les droits de l'enfant et l'égalité pour les filles. Nous sommes actifs dans le monde entier, sur plusieurs continents, ainsi qu'en Belgique. Nous travaillons avec de nombreux·ses allié·e·s pour renforcer l'autonomie des filles et réaliser leurs droits, en nous attaquant aux causes profondes des inégalités. Notre Vision 2036 est celle d'un monde où chaque fille est libre et où ses droits sont pleinement réalisés. Elle décrit nos objectifs stratégiques pour atteindre cette mission, l'un d'entre eux étant d'utiliser notre position privilégiée pour provoquer un changement dans les dynamiques de pouvoir.

Pour positionner notre organisation dans les discussions sur la décolonisation, la localisation et l'antiracisme, il nous faut d'abord décrire l'environnement global dans lequel nous nous inscrivons, afin d'esquisser nos sphères de contrôle et d'influence. Nous sommes une organisation belge juridiquement indépendante, qui fait partie de la Fédération de Plan International.

Plan International Inc. est une société à but non lucratif basée à New York. Cette société comprend Plan Limited (« Global Hub », une filiale à 100 % de Plan International, Inc. basée au Royaume-Uni), ainsi que des bureaux pays (COs), des centres régionaux (RHs), des bureaux de liaison et d'autres filiales. Global Hub assure la direction exécutive de Plan International Inc. et fournit des services généraux à Plan International au niveau mondial. Les CsO sont des bureaux établis pour mettre en œuvre des programmes dans les pays où opère Plan International. Ils prennent la direction de la conception des programmes, de la mise en œuvre et des partenariats dans les pays. Les RHs coordonnent et soutiennent le travail des COs dans la région et assurent la direction stratégique au niveau régional. Les bureaux de liaison, auprès des Nations unies (Genève et New York), de l'Union européenne (Bruxelles) et de l'Union africaine (Nairobi), constituent une plateforme permettant de renforcer notre influence et nos relations avec les principaux organes internationaux, régionaux et conventionnels.

Les 23 organisations nationales (NOs), telles que Plan International Belgique, sont des entités juridiques distinctes liées à Plan International, Inc. par un accord d'adhésion. Elles désignent des délégué·e·s pour siéger à l'Assemblée des membres, la plus haute autorité décisionnelle de Plan International Inc. Le rôle de NOs comprend la gestion de programmes dans différents pays (rapports au donateur, supervision financière, traitement des questions de conformité, etc.) ; la sensibilisation à la pauvreté des enfants et aux questions relatives aux droits de l'enfant par le biais de l'éducation au développement ; le plaidoyer pour la réalisation durable des droits de l'enfant et de l'égalité pour les filles ; la mobilisation de fonds privés, d'entreprises et publics pour le travail de programme ainsi que la gestion et la contribution au développement de la politique et du programme de Plan International.

2. Introduction

2.1. Historique et contexte

Ces dernières années, les discussions sur la décolonisation de l'aide, l'antiracisme et la localisation ont pris de l'ampleur dans les secteurs du développement international et de l'aide humanitaire. Les mouvements mondiaux, alimentés par le discours plus large sur la justice raciale et sociale, contestent depuis des décennies les déséquilibres de pouvoir de longue date dans l'aide, le développement et les structures de gouvernance, mais commencent enfin à se faire entendre. Ces conversations conduisent à un examen critique de la manière dont l'aide continue à reproduire les hiérarchies coloniales, à marginaliser les voix du Sud global et à perpétuer le racisme systémique. Les organisations du monde entier, y compris Plan International, réagissent à ces changements, avec l'émergence de divers cadres et initiatives, en ce compris le [Pacte pour le changement](#) sur la localisation et les engagements en faveur des principes antiracistes dans l'aide. Plan International Inc. a lancé des initiatives clés pour aborder ces questions, notamment la création d'un Conseil pour l'équité et la lutte contre le racisme qui conseille la direction générale, la signature du Pacte pour le changement, l'élaboration du document de synthèse « Locally Led, Globally Connected » et, plus récemment, la création d'un département spécialisé dans la localisation et la décolonisation.

Plan International Belgique reconnaît l'urgence de contribuer à ces discussions importantes. Afin de clarifier sa position sur ces questions interdépendantes, nous avons élaboré cette prise de position sur la décolonisation de l'aide, la localisation et l'antiracisme dans le secteur de l'aide.

2.2. Avertissements nécessaires

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est important de souligner quelques points essentiels :

- Nous reconnaissons la valeur d'une définition de travail pour orienter nos discussions, celle-ci étant fournie dans la section 3 de ce document de position. Toutefois, ce que la décolonisation et l'antiracisme signifient dans un contexte donné peut être très différent dans un autre. La décolonisation, en particulier, n'a pas de définition unique, car il s'agit d'un processus imprévisible et souvent inachevé, façonné par une expérience coloniale spécifique (Fanon, 1963 ; Tuck et al., 2012). Par conséquent, il existe un risque de s'enfermer dans des réflexions et des discussions sans fin en essayant de trouver la définition parfaite. Les définitions seules ne conduisent pas au changement : **il est plus important de se mettre d'accord sur des mesures concrètes pour démanteler les systèmes d'oppression que de définir des termes de manière rigide.**
- **Dans le présent document de position, nous utilisons le terme « Sud global » pour désigner les nations économiquement marginalisées et historiquement colonisées.** Nous reconnaissons que ce terme est critiqué car il donne une vision homogénéisée de contextes divers et renforce les binarismes géographiques et politiques (Prys-Hansen, 2023). Néanmoins, dans le cadre de cet article, le terme « Sud global » est utilisé comme raccourci pragmatique, tout en restant conscient de ses limites et de la nécessité d'une réflexion critique sur ses implications.
- **Ce document de position ne prétend pas être exhaustif ou concluant.** Il présente plutôt l'état actuel de nos réflexions, sur la base d'un examen approfondi des documents et de discussions internes. Il s'agit d'un document évolutif, ouvert à l'apprentissage et à l'adaptation continus.
- **Ce document de position confronte notre organisation à des paradoxes et à des choix difficiles.** Il souligne que certaines de nos motivations ou certains de nos objectifs peuvent être en contradiction avec les choix pragmatiques et matériels que nous faisons, ou que nos motivations et nos objectifs eux-mêmes peuvent être contradictoires. Au lieu de dissimuler ces paradoxes, nous décidons de les reconnaître et de les rendre visibles, car ce document marque le début d'un long périple pour notre organisation en vue d'un changement transformationnel.

- **Nous reconnaissons la contradiction qu'il y a à créer ce document en tant qu'ONGI basée en Europe.** Nous sommes conscients que nous prenons de la place dans un débat qui devrait donner la priorité aux voix des personnes racisées et des organisations du Sud global. Cependant, nous pensons que l'articulation de notre position, à la fois en interne et en externe, est une étape nécessaire vers un engagement et une responsabilité significatifs. Nous reconnaissons que nous ne sommes pas des experts et nous nous engageons à apprendre et à amplifier les voix des spécialistes des personnes racisées et des dirigeants des pays du Sud global.

Comment aborder ce document – comment aborder l'inconfort ?

Nous vous encourageons à aborder ce document de position avec un esprit ouvert et la volonté d'accepter un certain inconfort. Ce document aborde des thèmes qui remettent en question des idées profondément ancrées sur le pouvoir, les privilèges et la justice dans le secteur de l'aide. Il se peut donc que certain-e-s lecteur-ice-s se sentent mal à l'aise, sur la défensive ou même éprouvent une certaine résistance lorsqu'ils-elles s'engageront dans ces réflexions. Si vous vous sentez déstabilisé-e en lisant ce document, nous vous encourageons à prendre un moment pour réfléchir aux raisons de ce malaise. Posez-vous les questions suivantes : «Qu'est-ce qui me met mal à l'aise ? Et pourquoi ?», «Est-ce que je me sens sur la défensive, et si oui, pourquoi ?», «Est-ce que je donne la priorité à mes propres sentiments plutôt qu'aux réalités de l'injustice dont il est question ?», «Comment puis-je passer de la défensive à la responsabilité et à la curiosité ?». L'inconfort fait partie du désapprentissage, car la suprématie blanche et le colonialisme persistent non seulement à travers les structures, mais aussi à travers l'attachement émotionnel au statu quo. Nous vous invitons donc à considérer ce document comme une opportunité de croissance et de transformation collective.

Plan International a développé une formation complète sur le thème du **pouvoir, des privilèges et des préjugés**. Si vous travaillez pour Plan International, vous pouvez accéder à cette formation en ligne via Plan Academy. Nous vous recommandons vivement d'avoir suivi la formation avant d'aborder ce document. Si vous ne travaillez pas pour Plan International, nous vous recommandons d'explorer d'autres ressources traitant du pouvoir, des privilèges et des préjugés.

2.3. Méthodologie

Lors de l'élaboration de ce document de position, nous avons utilisé une optique féministe tout au long de notre analyse, ce qui est conforme à l'engagement de Plan International en faveur de l'égalité des genres et du leadership féministe. Cette approche reflète notre conviction que la lutte pour la décolonisation et l'antiracisme ne peut être séparée de la lutte pour la justice de genre. En utilisant une analyse féministe, nous reconnaissons l'intersection de la race, du genre et des histoires coloniales qui façonnent les inégalités dans le secteur de l'aide. Nous avons délibérément centré notre analyse documentaire sur les perspectives et les études des personnes racisées- en particulier des femmes - plutôt que d'adopter par défaut le courant dominant ou les perspectives principalement occidentales qui dominent souvent le discours dans le secteur de l'aide. Nous pensons que le leadership et les perspectives des femmes de couleur sont essentiels pour susciter des changements significatifs dans le système mondial de l'aide. Notre optique féministe éclaire à la fois notre critique des structures d'aide existantes et **les voies de transformation et les engagements organisationnels que nous proposons**.

La méthodologie utilisée pour ce document a consisté à examiner plus de 100 articles évalués par des pairs et des documents de la littérature grise. Un groupe de travail central, représentant différents départements de notre organisation, a été formé pour identifier les engagements clés. Le document de position a ensuite été revu par des spécialistes au sein de la fédération de Plan International, y compris le Global Hub et les bureaux nationaux, ainsi que par des expert-e-s externes en Belgique.

2.4. Comment parcourir ce document

Ce document est organisé de manière à fournir une compréhension approfondie des questions complexes entourant la décolonisation, la localisation et l'antiracisme dans le secteur de l'aide, en partant des concepts fondamentaux et en progressant vers les réflexions critiques, les positions et les engagements de Plan International Belgique.



Section 3 Concepts clés

Cette section couvre les idées fondamentales qui façonnent la conversation sur la décolonisation, la localisation et l'antiracisme dans le secteur de l'aide. Elle définit la colonisation et la néocolonisation et examine la manière dont elles façonnent les dynamiques de pouvoir dans le secteur de l'aide. Le **racisme** et la **suprématie blanche** sont examinées en tant que systèmes d'oppression créés par le colonialisme et qui soutiennent la domination des acteurs blancs et occidentaux dans le secteur de l'aide. **La décolonisation est ensuite introduite, en abordant les paradoxes inhérents à la tentative de « décolonisation de l'aide »**. Enfin, nous abordons le thème de la localisation, en établissant une distinction claire entre les définitions et les ambitions de la décolonisation. Nous établissons un lien avec la lutte féministe tout au long de la section. Cette section fournit une base et un cadre pour le reste de la prise de position. Elle est particulièrement utile pour les lecteur·rice·s qui découvrent ces sujets, mais aussi pour celles et ceux qui souhaitent s'engager de manière plus critique dans l'étude de ces concepts.



Section 4 Réflexions et prises de position critiques

Cette section passe de la théorie à la pratique, en exposant nos réflexions sur des questions importantes liées aux approches intégrées de la décolonisation, de la localisation et de l'antiracisme dans le secteur de l'aide. Elle articule notre position sur ces questions. Ces réflexions et positions s'appuient sur les analyses discutées dans la section "Concepts clés" et constituent la base de nos engagements.



Section 5 L'engagement de Plan International Belgique

Reconnaissant les paradoxes et les contraintes inhérents à la décolonisation de l'aide, cette section présente nos engagements à lutter contre la **suprématie blanche** et à adopter une gouvernance et des pratiques inclusives en accord avec nos principes et valeurs féministes intersectionnelles. Ces engagements sont conçus pour rendre des comptes à nos collaborateur·rice·s, à nos partenaires et aux communautés avec lesquelles nous travaillons.

Pour lire ce document de position, nous vous invitons à choisir l'approche qui correspond le mieux à votre degré de familiarité avec les sujets, à votre niveau d'intérêt et au temps dont vous disposez :



Pour un survol rapide : commencez par le [résumé de la direction](#) pour un résumé direct des points clés.



Si vous êtes déjà familiarisé·e avec ces thèmes et que vous souhaitez connaître nos positions et nos engagements : passez directement à la [section 4](#) et à la [section 5](#), qui détaillent notre position et les actions que nous prévoyons.



Pour une lecture en profondeur : commencez par la [section 3](#) pour saisir les idées fondamentales et, en particulier, pour comprendre comment le colonialisme et le néocolonialisme, le racisme, la suprématie blanche, la décolonisation, la localisation et le féminisme sont imbriqués dans le secteur de l'aide et comment ces dynamiques influencent les engagements et les actions de Plan International.



ÉQUATEUR : un groupe de jeunes activistes de Girls Get Equal assis-e-s sur des marches et regardant la caméra avec détermination.

© Plan International

3. Concepts clés

3.1. Racisme, suprématie blanche et aide

3.1.1. La suprématie blanche et le colonialisme façonnent le racisme contemporain

Le **racisme** est un système d'oppression qui privilégie un groupe racial par rapport à d'autres, et qui se manifeste par des politiques et des pratiques sociales, économiques et institutionnelles. Il ne s'agit pas seulement de préjugés individuels, mais de la manière dont des structures et des systèmes entiers fonctionnent pour perpétuer l'inégalité fondée sur la race (Racial Equity Tools, 2021).

La **suprématie blanche** constitue le fondement idéologique du racisme, permettant aux systèmes de privilèges et d'oppression de perdurer au sein de la société. **La suprématie blanche ne se limite pas aux groupes ouvertement haineux ; elle est profondément ancrée dans les structures sociétales qui normalisent la domination des Blancs et marginalisent les personnes racisées.** La suprématie blanche est un système de croyances et de pratiques dans lequel la blancheur est considérée comme la norme, supérieure aux autres identités raciales, et au centre du pouvoir, du prestige et de la prise de décision dans les sociétés et les institutions (Srivastava, 2005 ; COFEM, 2021). La suprématie blanche fonctionne en maintenant et en renforçant les structures de pouvoir qui privilégient les individus blancs, tout en marginalisant et en opprimant les personnes qui ne sont pas blanches, en façonnant des croyances culturelles et des politiques institutionnelles qui perpétuent l'inégalité (Racial Equity Tools, 2021). Cette hiérarchie justifie la répartition inégale du pouvoir et des ressources, privilégiant les personnes blanches dans divers domaines tels que l'éducation, l'emploi et la représentation politique (DiAngelo, 2018).

À la base, le racisme est l'opérationnalisation de la suprématie blanche.

Bien que des formes d'ethnocentrisme, de discrimination fondée sur la culture et le lignage et d'autres formes de conceptualisation de l'« altérité » aient existé dans les civilisations anciennes, le concept de racisme tel que nous le connaissons aujourd'hui a été façonné au cours de l'expansion coloniale européenne à partir du XVe siècle (Seth, 2020). Le colonialisme a institutionnalisé le racisme pour justifier l'assujettissement et l'exploitation des peuples colonisés (Bonilla-Silva, 2007). Les idéologies suprémacistes blanches ont présenté les populations colonisées comme biologiquement et culturellement inférieures, rationalisant ainsi l'expansion territoriale, l'extraction des ressources, la violence systémique et l'effacement des cultures et des histoires indigènes (Tuck et al., 2012). Cette idéologie a été soutenue par des pratiques telles que l'esclavage, la ségrégation, le génocide, le travail forcé, la violence et l'oppression sanctionnées par l'État, créant ainsi des structures durables d'inégalité raciale qui sont toujours maintenues à notre époque.

Historiquement, la catégorisation des personnes sur la base de la race a été un acte hautement politique, étroitement lié à des pratiques telles que la colonisation, l'esclavage, la ségrégation, les droits de succession, le travail forcé et la migration de la main-d'œuvre coloniale, le travail sous contrat et, plus récemment, la migration de la main-d'œuvre coloniale et néocoloniale (Bonilla-Silva, 1997 ; Coello de la Rosa et al, 2000). Ces pratiques ont été à la base de l'établissement des économies mondiales modernes, qui continuent à privilégier la blancheur.

Dans les sociétés contemporaines, le racisme reste un problème omniprésent, qui influe sur la vie et les opportunités des personnes racisées. La suprématie blanche continue d'opérer par le biais du racisme systémique, de la privation des droits économiques et de l'exclusion politique (Fanon, 1963 ; Tuck et al., 2012). Les taux d'incarcération disproportionnés, les brutalités policières et les disparités économiques dont sont victimes les personnes racisées ne sont pas des anomalies, mais les résultats de systèmes de longue date qui profitent aux populations blanches (Crenshaw, 1989).

3.1.2 La réalité du déni de couleur de la Belgique

Le racisme en Europe est profondément lié à l'histoire du colonialisme, qui s'est appuyé sur des hiérarchies raciales pseudo-scientifiques pour justifier l'exploitation et la domination des peuples non-européens. L'histoire coloniale de la Belgique, en particulier au Congo, au Rwanda et au Burundi, illustre la violence et les inégalités systémiques en-

gendrées par ces idéologies (Destrooper, 2022 ; Azabar et al., 2023). Ces systèmes coloniaux étaient profondément racialisés, classant les gens en fonction de leur supériorité raciale perçue et ancrant la suprématie blanche dans le tissu des sociétés européennes (Azabar et al., 2023).

Le tabou de la race en Belgique

Un obstacle important à la lutte contre le racisme en Belgique¹ est le déni de son existence. La race est un sujet tabou. Cela découle de l'amnésie coloniale et de la culpabilité sociétale post-Holocauste, qui rejette la catégorisation raciale pour éviter d'invoquer les atrocités du passé. Cela a conduit à une croyance répandue en une société « post-raciale » en Belgique et en Europe plus généralement, renforcée par l'adoption d'idéologies de déni de couleur (Baruti, 2021 ; Essed et al. 2019 ; Salem et al., 2016 ; Gouppy, 2024). Le déni de couleur rejette l'utilisation de catégories raciales, affirmant que la race n'est pas pertinente dans une société supposée égalitaire (Sayyid, 2017 ; Gouppy, 2024 ; Simon, 2019). Cette perspective perpétue l'idée que l'inégalité raciale est une relique du passé et conduit à taire les conversations sur le racisme systémique. Elle évite de reconnaître la race comme une catégorie sociale qui a un impact sur la vie quotidienne des personnes racisées dans notre société contemporaine.

Le terme « race » est remplacé par des euphémismes tels que « diversité », « origine ethnique », « origine migratoire », « jeunes de quartier », « allochtones » (non-natifs) ou « anderstaligen » (parlant d'autres langues). Ces termes sont utilisés en Belgique pour parler des groupes racialisés sans aborder directement la question de la race, masquant ainsi les inégalités systémiques raciales sous des différences culturelles ou linguistiques (Ceuppens, 2006 ; Kanobana, 2021 ; Zemni, 2011 ; Gouppy, 2024 ; Simon, 2019). Les discussions sur le racisme sont donc souvent reformulées en débats sur la « migration », « l'intégration » ou le « multiculturalisme », ce qui perpétue l'idée que les personnes racisées, même les Belges de deuxième et troisième génération, restent des étrangers. Elle présente également les problèmes rencontrés par les personnes racisées comme un échec de l'intégration ou comme des incidents isolés liés à des actes individuels, alors qu'il est prouvé que de nombreux défis rencontrés par les personnes racisées découlent d'un racisme systémique. En fin de compte, ces euphémismes ne permettent pas de savoir de qui et de quoi nous parlons réellement, et ouvrent un espace d'ambiguïté qui détourne l'attention du racisme.

Chez Plan International Belgique, cet évitement est palpable lorsqu'il s'agit d'entamer des conversations portant sur l'antiracisme. Les collaborateur·rice·s évitent souvent de nommer la race, optant plutôt pour des euphémismes tels que « inclusion » ou « diversité ». Cela élargit les discussions à des questions telles que les droits des personnes LGBTQI+, le handicap ou la pauvreté, qui, bien qu'importantes, peuvent diluer l'accent mis sur le racisme. Ce manque de spécificité entrave la capacité de l'organisation à s'attaquer efficacement aux inégalités raciales, en laissant les discussions dans le vague et en empêchant le développement d'actions antiracistes concrètes.

Un déni de couleur institutionnalisé

L'évitement de la race n'est pas seulement culturel, il est aussi institutionnalisé (Unia, 2022 ; Gouppy, 2024). Le gouvernement belge a toujours rejeté les appels à la collecte de données ventilées sur l'origine raciale ou ethnique, arguant que cela violerait les principes de neutralité et de respect de la vie privée (CERD, 2021 ; Amnesty International, 2021). Cependant, le refus de collecter des données désagrégées signifie que l'impact du racisme systémique sur les différents groupes n'est pas mesuré de manière adéquate, ce qui limite l'efficacité des politiques de lutte contre la discrimination.

Les efforts de lutte contre le racisme ont été lents et incohérents. Depuis la conférence mondiale contre le racisme de Durban en 2001, les autorités belges se sont engagées à élaborer un plan d'action national contre le racisme. Pourtant, en 2025, aucun plan de ce type n'avait été mis en œuvre. Bien que des initiatives telles que la Conférence interministérielle contre le racisme de 2020 aient été mises en place, les progrès restent limités, laissant la Belgique sans cadre cohérent pour s'attaquer au racisme systémique (CERD, 2021).

Dans le domaine du maintien de l'ordre, les discussions sur les brutalités policières évitent souvent d'aborder la question du profilage racial et présentent les incidents comme des problèmes isolés ou de procédure (CERD, 2021 ; Unia, 2022). Pourtant, le profilage racial est un problème persistant, 41 % des personnes d'ascendance africaine signalant des contrôles de police dans la rue et 31 % décrivant leur traitement comme irrespectueux (Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2023). Ce ciblage systémique renforce la méfiance entre les communautés racisées et les forces de l'ordre (Amnesty International, 2021).

¹ Le présent document fait référence à la définition sociologique du racisme et non à ses implications juridiques.

Les controverses publiques telles que la persistance des statues de l'ère coloniale, y compris celles du roi Léopold II, ou la tradition annuelle du Zwarte Piet (Black Pete), sont minimisées en tant que débats sur la mémoire historique ou la signification culturelle plutôt qu'en tant que symboles de l'inégalité raciale persistante (Azabar et al., 2023 ; Rutazibwa, 2017 ; Gouppy, 2024). Ces pratiques contribuent à une culture plus large du déni, où le racisme n'est reconnu que dans des cas extrêmes, tels que les crimes de haine, mais pas en tant que problème omniprésent et systémique qui façonne les inégalités raciales en matière de logement, d'emploi, d'éducation ou d'accès à la justice.

Prévalence du racisme systémique en Belgique

Des études montrent régulièrement que le racisme est répandu en Belgique, malgré l'existence d'un cadre juridique interdisant la discrimination fondée sur des caractéristiques raciales.²

Le racisme systémique affecte divers aspects de la vie des communautés racisées, en particulier les personnes d'ascendance africaine et les populations musulmanes. Près d'une personne d'ascendance africaine sur deux est confrontée à la discrimination raciale lorsqu'elle tente de louer ou d'acheter un logement ; et une personne sur trois travaille sous contrat temporaire, contre une sur quatorze pour la population générale. L'inégalité économique est criante, 1 personne sur 3 ayant du mal à joindre les deux bouts, contre 1 sur 7 pour la population générale (Unia, 2022 ; Fundamental Rights Research Centre, 2022). La discrimination sur le lieu de travail est un défi important pour les communautés racialisées en Belgique. Une étude réalisée par l'asbl Sankaa a révélé que les lieux de travail sont les lieux de discrimination les plus courants (23 %), suivis par les espaces publics (21 %) et les établissements d'enseignement (17 %). Les femmes sont plus susceptibles d'être confrontées à la discrimination sur leur lieu de travail, tandis que les hommes la rencontrent principalement dans les espaces publics tels que les rues et les transports publics. Tant les hommes que les femmes ont déclaré que ces expériences de discrimination ont eu un impact sur leurs choix de carrière et d'éducation (Sankaa vzw, 2023).

Les femmes, en particulier celles âgées de 16 à 34 ans, sont plus susceptibles d'être victimes de harcèlement raciste, ce qui met en évidence l'intersection du racisme et de la discrimination fondée sur le genre (Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2023). Les femmes musulmanes, en particulier celles qui portent le foulard, sont confrontées à des couches supplémentaires de discrimination dans de multiples domaines, notamment l'éducation, l'emploi, l'accès aux services publics et l'exposition aux crimes de haine (ENAR, 2016). Ces obstacles systémiques sont aggravés par le manque de moyens accessibles pour signaler la discrimination, ce qui laisse de nombreuses victimes sans recours ni soutien (Fundamental Rights Research Centre, 2022).

Le déni systématique du racisme en Belgique influence la manière dont les personnes racisées perçoivent la discrimination et y réagissent. Plus de deux tiers des cas de discrimination raciale recensés dans une étude menée par Sankaa ne sont pas signalés en raison d'un sentiment d'impuissance et de scepticisme à l'égard du soutien institutionnel (Sankaa vzw, 2023). L'absence de discours racial dans les politiques publiques renforce ce silence, créant un cycle dans lequel les problèmes systémiques restent cachés et non traités (Fundamental Rights Research Centre, 2022).

Au moment d'examiner le racisme dans le secteur de l'aide, il est important de se pencher sur la manière dont ces modèles d'exclusion et d'inégalité se manifestent dans le développement international et le travail humanitaire au sein des organisations belges. Les mêmes préjugés systémiques qui façonnent les politiques nationales influençant souvent le rôle de la Belgique sur la scène mondiale (Rutazibwa, 2017 & 2019).

3.1.3. La suprématie blanche et le racisme dans le secteur de l'aide internationale

La suprématie blanche est profondément ancrée dans la structure du secteur de l'aide. Elle influence qui détient le pouvoir, quelles voix sont prioritaires et quelle expertise est valorisée. Malgré un discours de plus en plus antiraciste et en faveur de la localisation, le secteur reste dominé par des organisations dirigées par des Blancs et des perspectives occidentales (Roepstorff, 2019 ; Crewe et al., 2006). Dans ce contexte, la suprématie blanche se manifeste par la prédominance des dirigeant·e·s blanc·he·s dans les processus décisionnels, la priorité accordée aux modèles occidentaux de financement et de développement, et la marginalisation de l'expertise des pays du Sud global.

² La loi antiraciste de 1981 ; la loi antidiscrimination de 2007 ; la ratification de la convention des Nations unies de décembre 1965 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, et la directive européenne « Race » 2000/43/3G de juin 2000.

Leadership blanc et expertise occidentale

L'une des manifestations les plus visibles de la suprématie blanche dans le secteur de l'aide est la prédominance des dirigeant·e·s blanc·he·s dans les processus décisionnels. Les ONG internationales, les institutions et les donateurs du Nord global continuent d'être dirigés par des personnes blanches issues du Nord global, même lorsque leur travail se déroule principalement dans des régions à majorité non-blanche. Cette structure de direction confère aux acteur·rice·s blanc·he·s une influence disproportionnée sur les priorités des programmes et l'allocation des ressources, écartant souvent les dirigeant·e·s racisé·e·s et du Sud de tout rôle significatif dans les décisions stratégiques (Roepstorff, 2019 ; Chambre des communes, 2022 ; Betts, 2021 ; COFEM, 2021).

Les normes de professionnalisme sont souvent basées sur des normes occidentales blanches, ce qui peut désavantager les personnes racisées et les personnes issues des pays du Sud global et limiter leurs possibilités d'embauche et de promotion dans les organisations d'aide (Stanford Social Innovation Review, 2019). Les personnes racisées et les personnes issues des pays du Sud global sont souvent confrontées à des préjugés systémiques et à un manque de soutien pour leur développement professionnel, ce qui contribue à leur sous-représentation aux postes de direction (Chambre des communes, 2022). Cette tendance est encore renforcée par des réseaux informels et des normes sociales qui privilégient les migrant·e·s blanc·he·s (souvent appelé·e·s « expatrié·e·s ») par rapport au personnel racisé et issu des pays du Sud global, limitant ainsi l'influence des perspectives locales et renforçant les hiérarchies racialisées au sein des organisations humanitaires (Crewe et al., 2006).

Bien que des efforts aient été déployés pour améliorer la représentation dans les postes de direction, de conseil et techniques dans le secteur de l'aide, de véritables changements en matière de pouvoir et d'autorité restent difficiles à obtenir. Les dirigeant·e·s et les expert·e·s des pays du Sud global sont parfois invité·e·s à participer à des forums ou à des projets internationaux, mais leur participation reste largement symbolique et ne leur confère que peu de pouvoir décisionnel réel. Cette inclusion symbolique renforce la domination des organisations dirigées par des Blancs et l'idée que les voix et les connaissances des pays du Sud sont secondaires par rapport à l'expertise occidentale (Tuck et al., 2012 ; Chambre des communes, 2022 ; Roepstorff, 2019 ; Crewe, 2006).

Des modèles de développement occidentaux

L'aide efface ou dévalorise systématiquement les connaissances et les modes de vie des pays du Sud global au profit des cadres occidentaux de compréhension et de résolution des problèmes. Cette dynamique occulte les impacts historiques du colonialisme et présente les pays du Sud global comme intrinsèquement dépendants de l'aide extérieure, tout en ignorant comment le colonialisme a créé ces conditions (Spivak, 1998 ; Kapoor, 2004).

Les organisations du Sud global ont rarement l'autonomie nécessaire pour mener des initiatives qui ont un impact sur leurs propres communautés, leur rôle se limitant souvent à la mise en œuvre de programmes conçus à l'extérieur. Les normes occidentales blanches servent souvent de référence pour évaluer le succès des programmes d'aide et définissent les types de services fournis. Cette imposition de valeurs et de solutions externes ne tient souvent pas compte des contextes culturels locaux, renforçant la supériorité des approches occidentales sur les connaissances du Sud global et aboutissant à des interventions qui ne correspondent pas aux besoins et aux réalités des communautés qu'elles sont censées servir. (Beck, 2021 ; Betts, 2021 ; COFEM, 2021 ; Roepstorff, 2019).

Les programmes de renforcement des capacités reflètent les modèles occidentaux de gestion organisationnelle, de reporting financier et de conception de projets, laissant peu de place à l'adaptation aux pratiques ou aux contextes locaux. Ces programmes suggèrent que les organisations du Sud global ont besoin d'être « mises à niveau » pour répondre aux normes imposées par les bailleurs de fonds, plutôt que de reconnaître leur expertise et leurs atouts existants et la nécessité de réformer les cadres rigides des bailleurs de fonds (Roepstorff, 2019 ; Beck, 2021 ; Onyekachi, 2020). Un exemple courant est l'accent mis sur les cadres de suivi et d'évaluation, qui sont souvent conçus par les bailleurs de fonds ou les organisations du Nord global et exigent des organisations de la société civile³ (OSC) du Sud global qu'elles adoptent des indicateurs rigides et techniques qui ne correspondent pas à leurs réalités culturelles ou contextuelles. Par exemple, les méthodes narratives qualitatives utilisées par les communautés autochtones pour évaluer le succès peuvent être rejetées au profit de mesures quantitatives telles que des mesures de résultats standardisées.

En outre, les formateur·rice·s occidentaux·ales sont souvent présenté·e·s comme des expert·e·s en matière de renforcement des capacités, ce qui accrédite encore davantage l'idée que les connaissances ne circulent que du Nord global vers le Sud global. Cela crée un environnement dans lequel les organisations du Sud global sont contraintes de se conformer à des systèmes qui ne reflètent pas leurs réalités quotidiennes, ce qui renforce encore leur dépendance à l'égard de l'aide extérieure (Roepstorff, 2019 ; Chambre des communes, 2022).

³ PNUD. [ONG et OSC : note sur la terminologie](#)

Romantisation des solutions et identités « locales »

Le discours dominant sur l'aide humanitaire romantise les identités ethniques des populations touchées, les présentant comme immuables et homogènes. Cette essentialisation trouve ses racines dans des perspectives racistes et suprémacistes qui considèrent les communautés du Sud global comme primitives ou « exotiques ». Elle masque les diversités internes et réduit au silence celles et ceux qui remettent en question les normes culturelles ou sociales dominantes (Spivak, 1988 ; Kapoor, 2004).

Si les solutions « locales » et les approches communautaires occupent une place de plus en plus importante dans le discours sur l'aide, ces efforts sont souvent compromis par leur romantisation. Romantiser les solutions « locales » peut simplifier à l'extrême la complexité des contextes locaux, les réduisant à des représentations statiques et idéalisées qui ne tiennent pas compte des dynamiques de pouvoir et des inégalités internes (Roepstorff et al., 2020 ; Kapoor, 2004). En conséquence, « le local » est souvent présenté comme intrinsèquement harmonieux, homogène et capable de relever tous les défis du développement sans reconnaître les inégalités structurelles et les conflits qui existent au sein des communautés.

Les projets d'aide humanitaire dépeignent souvent « le local » comme une entité unique, sans tenir compte des variations de genre, de classe sociale, d'origine ethnique et d'affiliation politique qui façonnent les expériences individuelles et collectives. Cette simplification excessive occulte des questions essentielles telles que : où se situe le local ? Qui représente le local ? Et l'autonomisation de certaines élites peut-elle renforcer involontairement les structures patriarcales et oppressives (Kapoor, 2004 ; Crewe et al., 2006 ; Roepstorff, 2019) ?

La romantisation des identités « locales » néglige souvent d'interroger les relations entre pouvoir et privilèges au sein des communautés. Les efforts de localisation menés par des organisations blanches et occidentales ne tiennent souvent pas compte de ces dynamiques, créant parfois des situations où les élites « locales » acquièrent davantage d'autorité tandis que les groupes marginalisés sont encore plus exclus (Roche et al., 2020 ; Roepstorff et al., 2020).

Le narratif du sauveur blanc

La représentation des communautés du Sud global dans les communications relatives à l'aide repose souvent sur des stéréotypes racialisés et réducteurs, qui les dépeignent sous un angle d'impuissance, de pauvreté et de retard. Ces représentations présentent les individus et les sociétés du Sud global comme dépendantes de la bienveillance du Nord global, les privant ainsi de leur autonomie et de leur dignité (Pailey, 2019 ; Kapoor, 2004). De telles représentations renforcent les visions paternalistes du Sud global et maintiennent les inégalités systémiques entre donateurs et bénéficiaires, perpétuant ainsi les hiérarchies mondiales fondées sur la suprématie blanche.

Au cœur de ces représentations se trouve le narratif du « sauveur blanc », qui présente les acteurs occidentaux – des organisations ou des individus blancs – comme les héros qui viennent à la rescousse des populations du Sud. Ce récit construit une opposition binaire dans laquelle le Nord global est présenté comme compétent, bien informé et altruiste, tandis que le Sud global est caractérisé comme passif, ignorant et incapable de relever ses propres défis (Khan, 2021 ; Roche et al., 2020 ; COFEM, 2021 ; Tuck et al., 2012 ; Kalpana, 2015).

Le recours aux stéréotypes affaiblit les communautés du Sud global et façonne les perceptions des donateurs et leurs priorités en matière de financement, renforçant ainsi les déséquilibres de pouvoir existants. Lorsque les discours sur l'aide dépeignent le Sud global comme uniformément pauvre et nécessitant d'être sauvé, ils privilégient les interventions qui correspondent à ces imaginaires racialisés plutôt que de s'attaquer aux problèmes systémiques tels que les inégalités de richesse, la spoliation des terres ou les injustices du commerce mondial (Srivastava, 2005 ; COFEM, 2021).

De plus, ces représentations ne reconnaissent pas l'autonomie, la résilience et l'expertise des communautés du Sud global. Elles font fi du travail essentiel des dirigeant·e·s, des militant·e·s et des organisations du Sud global qui s'attaquent activement aux causes profondes des inégalités (telles que le néocolonialisme et les politiques néolibérales extractives) tout en proposant des solutions systémiques à la pauvreté et à l'injustice économique mondiale (Fungai, 2020 ; Roche et al., 2020). Cette omission est particulièrement préjudiciable dans des contextes où les communautés ont déjà du mal à faire entendre leur voix dans le discours international sur le développement.

Étude de cas



CAMBODGE : Un groupe de filles en uniforme scolaire assises par terre, tenant un livre et souriant à la caméra.

© Plan International

Le modèle de parrainage d'enfants de Plan International

L'un des mécanismes de collecte de fonds les plus importants de Plan International est le parrainage d'enfants, par lequel des donateurs individuels parrainent un enfant en particulier en lui apportant un soutien financier destiné à améliorer ses conditions de vie et celles de sa communauté. Ce modèle de parrainage a été critiqué tant par les collaborateurs de Plan International que par des parties prenantes externes car il renforce la dynamique coloniale et celle du « sauveur blanc » :

Les programmes de parrainage d'enfants reproduisent les structures du pouvoir colonial en présentant les donateurs occidentaux comme des sauveurs et les enfants du Sud global comme des bénéficiaires passifs de l'aide (Nolan, 2020 ; Jefferess, 2008 ; Rabbitts, 2013). Cette dynamique perpétue le cliché du « sauveur blanc », selon lequel les donateurs éprouvent un sentiment de supériorité morale et de contrôle sur les enfants qu'ils parrainent, renforçant ainsi les hiérarchies raciales et économiques (Gurbin, 2013). Le modèle du parrainage crée une hiérarchie implicite, dans laquelle les donateurs ont le sentiment d'avoir un intérêt et un enjeu dans l'avenir de ces enfants (Nolan, 2020). Cela renforce les perceptions racisées de la pauvreté qui s'alignent sur les mythes coloniaux, en décontextualisant les causes historiques et systémiques de la pauvreté et en la réduisant à un problème individuel (Gurbin, 2013).

Les contributions financières des donateurs leur confèrent un pouvoir sur le bien-être de l'enfant.

Même si les donateurs ne contrôlent pas directement certaines décisions concernant la vie de l'enfant, leur influence financière signifie que le retrait de leur contribution peut avoir un impact significatif sur l'accès de l'enfant à des ressources et services essentiels. Cette dynamique établit une forme indirecte de contrôle, car le maintien du soutien dont bénéficie l'enfant dépend de la manière dont la relation de parrainage répond aux attentes du donateur.

Le parrainage d'enfants marchandise le vécu des enfants. En échange de leur don, les donateurs reçoivent régulièrement des nouvelles, des lettres et des photos de l'enfant parrainé. Ces informations personnalisées contribuent à la marchandisation de la pauvreté, transformant les enfants et leurs difficultés en narratifs consommables destinés à satisfaire les émotions des donateurs (Jefferess, 2008). Les visites dans la communauté de l'enfant parrainé, bien qu'elles visent à renforcer les liens, renforcent souvent le sentiment d'appropriation que les donateurs éprouvent à l'égard des progrès de l'enfant, présentant la vie de l'enfant et sa communauté comme un produit destiné à l'expérience du donateur (Rabbitts, 2013).

Alors que Plan International repense actuellement son modèle de parrainage d'enfants, des questions subsistent quant à la manière dont nous pouvons déconstruire pleinement cet héritage colonial et évoluer vers des modèles de développement plus équitables et communautaires, tout en maintenant des sources de financement stables.

3.2. Aide, colonialisme et néocolonialisme

3.2.1. Qu'est-ce que le colonialisme ?

Définition proposée :

Le **colonialisme** est un système de domination par lequel une nation étend sa souveraineté sur une autre, entraînant l'asservissement et l'exploitation des populations autochtones et colonisées⁴. Cette pratique implique l'exercice d'une domination politique, économique et culturelle par la puissance colonisatrice, y compris, dans certains cas, l'établissement de colonies.

La colonisation est l'action qui consiste à établir une colonie et à exercer un contrôle sur un territoire et sa population. Historiquement, la colonisation a mis en place de nouveaux systèmes politiques et juridiques qui servaient les intérêts de la puissance colonisatrice. Les populations colonisées ont subi l'exploitation, la violence et la spoliation de leurs terres et de leurs ressources (Fanon, 1963 ; Tuck et al., 2012).

Au-delà de la domination physique, les colonisateurs ont exercé un contrôle sur le tissu culturel et social des sociétés colonisées en leur imposant leur langue, leurs idéologies, leur religion et leurs structures sociales. Cela a entraîné une profonde altération des identités et des cultures autochtones et colonisées, infligeant des dommages psychologiques et socioculturels durables. Les effets de cet effacement culturel et de cette suppression identitaire persistent aujourd'hui et façonnent la réalité quotidienne de nombreuses communautés autochtones et colonisées (Fanon, 1963 ; Tuck et al., 2012).

De plus, le colonialisme a imposé des hiérarchies patriarcales et raciales, marginalisant les femmes autochtones et colonisées (Lugones, 2007 ; Mohanty, 2003). Les puissances coloniales ont souvent justifié leurs interventions en présentant les femmes autochtones comme des victimes de pratiques « barbares », ayant besoin d'être sauvées par les hommes européens. Ce narratif, présenté comme « les hommes blancs sauvant les femmes de couleur des hommes de couleur » (Spivak, 1988), ignorait le pouvoir d'action des femmes autochtones et colonisées et renforçait les structures patriarcales au sein des sociétés colonisées. Ces dynamiques ont encore davantage perturbé les formes précoloniales d'égalité entre les genres et les systèmes de gouvernance autochtones.

La colonisation n'appartient pas au passé, mais est un processus qui repose sur une structure de domination toujours présente. Elle continue de déplacer les peuples autochtones et colonisés, d'assurer aux colons l'accès à la terre, aux ressources et au pouvoir, et de perpétuer des systèmes d'inégalité profondément enracinés dans les idéologies coloniales (Tuck et al., 2012).

Les modes opératoires du colonialisme :

Le colonialisme a exercé son contrôle sur les peuples colonisés de différentes manières, dont certaines sont décrites ci-dessous :

- **Colonialisme de peuplement** : Ici, le colonisateur vient pour rester, et son objectif premier est d'occuper et d'exploiter de manière permanente les terres et les ressources. Cela entraîne le déplacement et la dépossession des populations autochtones. Le colonialisme de peuplement vise à effacer l'existence des populations autochtones tout en normalisant la présence et le contrôle des colonisateurs. Contrairement à la croyance populaire, le colonialisme de peuplement est toujours d'actualité. Selon les Nations unies, [17 territoires](#) n'ont toujours pas obtenu leur indépendance vis-à-vis des colonisateurs (Nations unies, 2024). Cette liste n'inclut pas la Palestine et d'autres territoires où les populations autochtones continuent de lutter pour leur souveraineté et la restitution de leurs terres (HCDH, 2022 ; CIJ, 2024).

⁴ Dans le présent document, nous utilisons la définition des peuples autochtones établie par le Forum permanent des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII), qui identifie les peuples autochtones comme : (i) les descendants des premiers habitants d'une région avant la colonisation ; (ii) les communautés ayant des systèmes sociaux, économiques et culturels distincts liés à leurs terres et ressources ancestrales ; et (iii) les groupes qui s'identifient comme autochtones et sont reconnus comme tels par leurs communautés. Nous utilisons également le terme « peuples colonisés » pour inclure tous les groupes, au-delà des communautés autochtones, soumis à des puissances coloniales, tels que les populations esclaves, migrantes, déplacées et métissées. En bref, les populations autochtones sont celles qui sont originaires d'un territoire, et les populations colonisées sont celles qui ont été soumises à la domination coloniale, ce qui peut inclure des groupes non autochtones. Ces deux termes sont nécessaires pour appréhender toute l'étendue de la violence coloniale. Leur utilisation conjointe permet de ne pas occulter les luttes spécifiques et croisées.

- **Violence et contrôle :** La colonisation est intrinsèquement violente, impliquant l'asservissement physique et culturel des populations autochtones et colonisées. Le recours à la force militaire, l'esclavage, l'exploitation, les violences sexuelles, l'enlèvement et l'institutionnalisation des enfants, ainsi que le génocide ont été des caractéristiques majeures de la colonisation. La traite transatlantique des esclaves, les systèmes de plantation, l'enlèvement forcé d'enfants autochtones et métis et la répression violente de la résistance autochtone sur tous les continents en sont des illustrations. Dans le cas de la colonisation de la République démocratique du Congo (RDC) par la Belgique, les colons belges ont utilisé la violence sexuelle comme un outil délibéré de domination raciale et coloniale. La violence sexuelle, notamment le viol, l'enlèvement, l'inceste forcé, les mutilations génitales des femmes et des filles et les agressions sexuelles publiques, a été utilisée pour infliger une terreur et un traumatisme psychologiques, imposer l'obéissance, dégrader et déshumaniser la population congolaise (Fabricius, 2024). L'extraction des ressources a également été marquée par une extrême brutalité : la population colonisée était contrainte de travailler sous la menace de violences. Pour forcer les hommes à travailler dans les plantations de caoutchouc, des villages entiers ont été brûlés, des femmes et des filles ont été violées et des femmes et des enfants ont été kidnappés (Ndlovu-Gatsheni, 2012 ; Fabricius, 2024). Ceux qui ne parvenaient pas à remplir leurs quotas de caoutchouc voyaient leurs femmes ou leurs enfants violé-e-s, ou étaient mutilés, les mains coupées devenant un symbole de la terreur coloniale (Tricontinental Institute for Social Research, 2024 ; Fabricius, 2024).
- **Éradication et assimilation :** La colonisation vise à effacer les cultures et les identités autochtones. Cela se fait par l'assimilation forcée, en obligeant les peuples autochtones à adopter la langue, la religion et les normes sociales du colonisateur. Par exemple, les missionnaires européens ont joué un rôle important dans la diffusion du christianisme, souvent en collaboration avec l'administration coloniale (Said, 1978). Les écoles gérées par les missionnaires ont joué un rôle déterminant dans cet effacement culturel, car les enfants y apprenaient à adopter les langues et les valeurs européennes, sans que leurs traditions, leurs modes de connaissance ou leurs langues soient reconnus (Tuck et al., 2012). Les enfants autochtones et métis ont également été retiré-e-s de force à leurs familles et placé-e-s dans des institutions publiques, des églises ou des familles blanches, où ils et elles ont souffert d'aliénation, de violence, d'abus et, dans certains cas, de travail forcé (Ekin, 2021 ; Cunneen, 2010 ; Morais Soares, 2024). Cet effacement et cette assimilation ont eu un impact psychologique à long terme sur les populations colonisées, notamment un sentiment intériorisé d'infériorité et d'aliénation (Fanon, 1963).
- **Exploitation des ressources :** la colonisation visait à extraire des ressources, souvent en recourant au travail forcé, comme dans les plantations ou les mines, créant ainsi de la richesse pour les colonisateurs tout en appauvrissant les communautés autochtones. Les économies coloniales reposaient largement sur des systèmes de travail racialisés et sexistes, exploitant les femmes autochtones par le travail forcé, les travaux agricoles et l'exploitation sexuelle. L'héritage de cette exploitation est ancré dans les économies capitalistes actuelles, où les intersections entre race, classe et genre continuent de façonner la dynamique mondiale du travail, qui repose sur le travail non rémunéré et sous-évalué des femmes de couleur dans les pays du Sud global (Federici, 2004).
- **Expropriation de terres :** la création de colonies et l'exploitation des ressources se sont accompagnées de l'expropriation des terres autochtones. Les puissances colonisatrices considéraient ces terres comme leur propriété, justifiant cela par des idéologies racistes qui décrivaient les peuples autochtones comme « primitifs » ou « inférieurs ». Par exemple, en RDC, la Belgique s'est emparée de terres pour l'extraction du caoutchouc et des minerais, déplaçant les populations autochtones (Institut Tricontinental de recherche sociale, 2024). De même, en Afrique du Sud, les colons européens se sont approprié de vastes étendues de terres, imposant des lois ségrégationnistes qui limitaient la propriété des Noirs (SAHO, 2022). Les peuples autochtones du monde entier continuent de lutter pour leurs droits fonciers et leur souveraineté, en particulier dans les régions où les industries minières, agricoles et touristiques restent sous contrôle étranger.
- **Diviser pour mieux régner :** Les puissances coloniales ont stratégiquement semé la division au sein des sociétés colonisées, souvent selon des critères ethniques, tribaux ou socio-économiques, afin d'affaiblir la résistance et de maintenir leur contrôle. En privilégiant un groupe par rapport aux autres et en lui accordant des privilèges et une autorité limités, les puissances coloniales ont pu créer des intermédiaires loyaux qui les ont aidées à maintenir leur domination tout en réprimant l'unité parmi la population colonisée. Cette tactique a sapé la solidarité entre les populations colonisées et a renforcé les divisions internes qui ont parfois dégénéré en conflits durables après l'indépendance. Au Rwanda, par exemple, les administrateurs coloniaux belges ont classé les Tutsis et les Hutus et ont favorisé les premiers, ce qui a exacerbé les tensions ethniques qui ont ensuite alimenté le génocide de 1994 (Braeckman, 2021).

3.2.2. Qu'est-ce que le néocolonialisme ?

Inventé par l'ancien président du Ghana Kwame Nkrumah en 1963, le terme "néocolonialisme" désigne la manière dont les anciennes puissances coloniales maintiennent un contrôle indirect sur leurs anciennes colonies par le biais de la finance, de la culture et de la politique. Cela inclut la dette, l'impérialisme culturel et l'aide internationale au développement (Betts, 2012 ; Aguinaga et al., 2013 ; Ziai, 2016 ; Pal et al., 2023 ; Onyekachi, 2020). Les multinationales, les institutions financières internationales et les institutions de gouvernance mondiale telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et les Nations Unies jouent toutes un rôle dans le maintien des relations néocoloniales entre le Nord global et le Sud global.

Les dynamiques coloniales persistent à travers des mécanismes qui maintiennent la dépendance économique et psychologique des peuples anciennement colonisés malgré leur indépendance nominale. Dans cette section, nous examinons certaines façons dont cette dépendance est maintenue.

Les mécanismes opératoires du néocolonialisme :

- **Impérialisme culturel et domination par le savoir :** Le néocolonialisme se manifeste par l'impérialisme culturel, par lequel les normes culturelles, les langues, l'art et les systèmes de connaissance du Nord global sont privilégiés par rapport à ceux du Sud global, ce qui conduit souvent à l'érosion ou à la marginalisation de leurs cultures et traditions. De nombreux·ses chercheur·euse·s ont documenté la manière dont les universitaires et les médias occidentaux ont historiquement construit le Sud global comme « l'autre » exotique et inférieur ou le « subalterne » du tiers-monde (Said, 1978 ; Kapoor, 2004). Ces stéréotypes servent à justifier et à maintenir la domination occidentale en perpétuant des clichés qui dépeignent les sociétés du Sud global comme arriérées ou non civilisées, et donc nécessitant l'intervention occidentale pour se moderniser et progresser. Dans les domaines du développement international, de l'éducation et des médias mondiaux, les connaissances du Nord global ont tendance à être considérées comme supérieures, marginalisant ainsi les systèmes de connaissances autochtones et l'expertise du Sud global. Cela crée un sentiment d'infériorité culturelle chez les peuples anciennement colonisés, renforçant ainsi la dynamique de pouvoir néocoloniale (Pal et al., 2023 ; Said, 1978).
- **Interventions politiques et militaires :** Les puissances néocoloniales maintiennent leur influence en soutenant des régimes qui servent leurs intérêts économiques et politiques, recourant parfois à des interventions politiques ou militaires directes. Ces actions peuvent dégénérer en violences graves, comme le rôle joué par la Belgique dans la torture et l'assassinat du leader congolais Patrice Lumumba en 1961 (Chotiner, 2023). Les anciennes puissances coloniales continuent d'interférer dans les affaires politiques de leurs anciennes colonies afin de préserver leurs propres intérêts.
- **Dépendance économique et aide conditionnelle :** L'un des principaux mécanismes du néocolonialisme est la dépendance économique persistante, renforcée par des accords commerciaux inéquitables et une aide conditionnelle qui favorisent les pays donateurs. Les anciennes puissances coloniales conservent le contrôle des industries extractives clés, et les anciennes colonies sont contraintes d'exporter leurs matières premières à bas prix tout en important des produits finis coûteux provenant des pays du Nord global, ce qui limite leur capacité à s'industrialiser et à diversifier leur économie. Cette structure reflète l'exploitation économique coloniale et empêche les pays en développement de créer des industries et des marchés locaux. Les anciennes puissances coloniales utilisent leur influence économique pour dominer les industries extractives telles que l'exploitation minière, l'agriculture et la production d'énergie (Betts, 2012 ; Aguinaga et al., 2013 ; Ziai, 2016 ; Pal et al., 2023 ; Onyekachi, 2020). Par exemple, après avoir obtenu son indépendance en 1960, la RDC est restée dépendante de l'expertise belge et des entreprises étrangères pour l'extraction de ses riches ressources naturelles. La dépendance du pays à l'égard des sociétés étrangères pour l'exploitation minière et d'autres industries a permis aux puissances européennes et américaines de continuer à tirer profit des richesses naturelles du Congo (Tri-continental Institute for Social Research, 2024).

En outre, les prêts et l'aide au développement sont souvent assortis de conditions strictes qui profitent davantage aux pays donateurs qu'aux pays bénéficiaires. Ces conditions exigent souvent des pays bénéficiaires qu'ils adoptent des politiques économiques néolibérales, telles que la privatisation des entreprises publiques, la déréglementation des marchés et la réduction des dépenses publiques, en échange d'une aide financière. Bien que ces politiques soient présentées comme favorisant la stabilité économique, elles aggravent les inégalités, accroissent la pauvreté et compromettent les services publics tels que l'éducation et les soins de santé (Escobar, 2012 ; Ziai, 2016).

3.2.3. Aide et néocolonialisme

Des missions civilisatrices aux mission de développement :

Comme nous avons commencé à l'évoquer dans la section précédente, le lien entre l'aide et le néocolonialisme est profondément ancré dans l'histoire du développement international, où la domination coloniale a évolué vers un discours sur le développement qui maintient des relations hiérarchiques. Au XIXe siècle, les puissances coloniales justifiaient leur domination sur de vastes territoires en Afrique, en Asie et en Amérique latine sous le couvert d'une « mission civilisatrice ». Cette mission, présentée comme une obligation morale d'élever les sociétés « arriérées », était souvent soutenue par les premières formes d'aide humanitaire. Les efforts d'aide avaient un double objectif : légitimer la domination coloniale et atténuer les effets néfastes de l'exploitation coloniale (Betts, 2020 ; Ziai, 2016). Ainsi, l'aide était à la fois un outil de compassion et un mécanisme de contrôle, renforçant les structures du pouvoir colonial. En fait, jusqu'en 1961, le ministère belge de la Coopération au développement s'appelait le ministère des Colonies (NGO Federatie, 2021).

La période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale a coïncidé avec le processus de décolonisation, les anciennes colonies ayant accédé à l'indépendance. Cependant, le retrait des puissances coloniales n'a pas marqué la fin de leur influence. Au contraire, l'aide publique au développement (APD) est devenue un élément d'une nouvelle forme de contrôle, les pays donateurs utilisant l'aide pour exercer une influence économique et politique sur les États nouvellement indépendants (Ziai, 2016). Bien que le discours soit passé de la « civilisation » à la « promotion du développement », le fond est resté le même : **les peuples colonisés, autrefois décrits comme statiques et inférieurs, étaient désormais considérés comme capables de s'améliorer grâce à des interventions occidentales visant à réduire la pauvreté, à favoriser la croissance économique et à développer l'éducation.** Cette reformulation de la domination en aide bienveillante perpétue l'imposition des normes occidentales comme normes universelles (Ziai, 2016 ; Betts, 2012 ; Aguinaga et al., 2013).

Ce discours donne du pouvoir à une nouvelle classe d'experts et d'institutions (comme la Banque mondiale ou le FMI) qui prétendent détenir une expertise technique dans la gestion du développement, faisant écho à la dépendance des administrations coloniales envers des « experts » pour gérer les colonies (Ziai, 2016). Ces experts techniques parlent souvent au nom des populations du Sud au lieu de les écouter (Kapoor, 2004). Ils promeuvent les modèles et les normes occidentales comme si elles étaient universelles. Ce faisant, ils effacent les connaissances et l'expérience des pays du Sud global et étouffent leur leadership dans la construction de leur propre avenir.

Une APD intéressée :

Outre les hiérarchies de pouvoir inhérentes, l'APD a été critiquée pour donner la priorité aux intérêts économiques et politiques des pays donateurs et pour perpétuer la dépendance en imposant des modèles occidentaux de gouvernance qui ne tiennent pas compte des contextes et des besoins spécifiques des pays du Sud global (Betts, 2012 ; Aguinaga et al., 2013 ; Ziai, 2016 ; Pal et al., 2023 ; Onyekachi, 2020 ; Pal et al., 2023).

Les agences d'aide bilatérale influencent souvent les politiques économiques et politiques des pays bénéficiaires, favorisant des projets qui correspondent à leurs propres objectifs de politique étrangère plutôt qu'à la diversité des besoins dans les pays du Sud global. Dans de nombreux cas, l'aide nécessite l'achat de biens et de services auprès du pays donateur, ce qui garantit qu'une grande partie de l'aide financière revient au donateur par le biais de contrats, profitant ainsi à ses industries tout en limitant l'autonomie du bénéficiaire (Pal et al., 2023 ; Hickel, 2017). Ces pratiques ont entraîné une perte nette de 41 milliards de dollars pour l'Afrique en 2015, avec 161 milliards de dollars reçus principalement sous forme d'APD (prêts et dons) et d'envois de fonds, et 203 milliards de dollars extraits de l'Afrique, principalement sous forme de dette, de rapatriement des bénéfices des multinationales et de transferts illégaux de capitaux (Curtis et al, 2017).

Deux types spécifiques d'APD mettent en évidence cette dynamique :

- **L'aide liée** oblige les bénéficiaires à acheter des biens et des services auprès du pays donateur. Cela rend les projets plus coûteux et limite la capacité des bénéficiaires à choisir des options moins onéreuses ou mieux adaptées au contexte local. Elle renforce l'économie du donateur tout en affaiblissant l'indépendance du bénéficiaire et les marchés locaux.
- **L'aide conditionnelle** exige des bénéficiaires qu'ils mettent en œuvre des réformes politiques, sociales ou économiques spécifiques qui profitent souvent au donateur. Les programmes d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale dans les années 1980, par exemple, exigeaient des pays qu'ils libéralisent le commerce, privatisent des industries et réduisent les dépenses publiques. Cela a conduit à une augmentation des inégalités

et de la pauvreté (Ziai, 2016). Au Mali, la Banque mondiale a exigé la privatisation de l'industrie cotonnière comme condition à la poursuite de son aide, malgré une forte opposition locale (Glennie, 2011). De telles conditions affaiblissent la souveraineté nationale et limitent le contrôle des pays sur leurs propres politiques.

Lorsque les gouvernements ont cessé de fournir des services sociaux dans le cadre des programmes d'ajustement structurel dans les années 1980, les OSC sont intervenues pour combler le vide. Cette période a vu l'essor des OSC tant dans les pays du Nord que dans ceux du Sud global, dont beaucoup ont involontairement promu les programmes néolibéraux en légitimant le retrait de l'État. Elles ont contribué à répandre l'idée que les organisations privées étaient plus aptes que les gouvernements à fournir les services de base (Manji et al., 2002 ; INCITE!, 2007). Dans ce contexte, une nouvelle dynamique de pouvoir a émergé. Les OSC du Nord global avaient souvent un meilleur accès aux ressources, à l'expertise et à l'influence auprès des bailleurs de fonds. Cette disparité signifiait que les OSC du Nord global pouvaient influencer les priorités et les approches des programmes d'aide, souvent au détriment des demandes et de l'autonomie des OSC du Sud global (Roepstorff et al., 2020).

Dans le même temps, les OSC du Nord global sont devenues de plus en plus dépendantes du financement des gouvernements occidentaux. Ce financement s'accompagne d'objectifs et de conditions qui alignent les projets sur les intérêts stratégiques des pays donateurs. En conséquence, **les OSC du Nord global ont tendance à être plus responsables envers leurs donateurs qu'envers les communautés qu'elles servent**. Ce décalage conduit à des programmes qui ne répondent pas aux besoins locaux, voire qui entrent en conflit avec ceux-ci (Moyo, 2009).

La dépendance à l'égard d'experts étrangers et l'imposition de modèles de développement externes affaiblissent la capacité locale à s'autodéterminer et à agir, faisant écho aux relations coloniales (Tuck et al., 2012). Les organisations occidentales ont tendance à se positionner comme les sauveurs du Sud global, écartant l'expertise locale et promouvant des solutions conçues à l'extérieur (Betts, 2021). Cette dynamique est souvent qualifiée de « **complexe du sauveur blanc** ».

L'APD passe à l'innocence :

En réponse aux critiques croissantes, certains acteurs de l'APD ont adopté un discours axé sur la localisation et la décolonisation, promettant de transférer le pouvoir et les ressources aux acteurs locaux. Cependant, ces efforts restent pour l'essentiel superficiels, comme l'illustre le maigre financement dont continuent de bénéficier les OSC du Sud global (Roepstorff et al., 2020 ; Roche et al., 2020 ; Le Naëlou et al., 2020).

Il est important de noter que de nombreuses OSC du Sud global militent depuis longtemps en faveur de changements politiques visant à s'attaquer aux causes profondes des inégalités dans le système d'aide et ont engagé un dialogue critique avec les mécanismes de financement de l'APD. Plan International Belgique reconnaît que nous ne pouvons pas surpasser l'expertise ou les efforts de ces organisations, et nous ne cherchons pas non plus à prendre la tête dans ce domaine. Notre objectif est plutôt d'amplifier leur voix et de soutenir leur plaidoyer, en utilisant notre plateforme pour attirer davantage l'attention sur leur travail et les changements structurels qu'elles réclament. Nous reconnaissons notre complicité historique et notre position de pouvoir dans le secteur de l'aide, et nous considérons que notre rôle est un rôle de solidarité et de soutien.

3.3. Au fait... c'est quoi la décolonisation ?

3.3.1. Au sujet de la décolonisation :



La décolonisation, comme nous le savons, est un processus historique : c'est-à-dire qu'elle ne peut être comprise, ni devenir intelligible ou claire en soi, que dans la mesure exacte où nous pouvons discerner les mouvements qui lui donnent sa forme et son contenu historiques.

- Franz Fanon

La décolonisation est un processus complexe et intrinsèquement dynamique qui ne peut être facilement défini ou réduit à une seule signification. Franz Fanon, philosophe politique pionnier dont les travaux ont jeté les bases des mouvements anticolonialistes et des études postcoloniales, décrit la décolonisation comme un processus radical et transformateur qui démantèle l'ordre colonial et restructure la société afin de restaurer l'autonomie et l'humanité des peuples colonisés. Il affirme que la décolonisation est intrinsèquement violente, car elle implique le renversement complet des systèmes coloniaux fondés sur la violence et l'oppression. La décolonisation vise à modifier fondamentalement les rapports de force entre le colonisateur et le colonisé, dans le but de créer un nouvel ordre où les anciens colonisés peuvent retrouver leur souveraineté, leur dignité et leur identité (Fanon, 1963).

Fanon souligne que la décolonisation n'est pas seulement une transition politique ou territoriale. Elle implique une profonde libération sociale et psychologique de l'infériorité intériorisée imposée par la domination coloniale, y compris la récupération des systèmes de connaissances et des langues autochtones⁵. Il s'agit d'un processus matériel, et non métaphorique, qui nécessite la libération des peuples colonisés des systèmes oppressifs qui leur ont été imposés. Il s'agit d'un « programme de désordre complet » qui ne peut être réalisé par la négociation ou le compromis, mais par l'affirmation de la volonté des colonisés de récupérer leurs terres, leur culture et leur avenir.

La décolonisation n'est pas une métaphore de la justice sociale ou du changement, mais un processus matériel et politique explicitement lié à la restitution des terres et de la souveraineté aux peuples autochtones et colonisés (Tuck et al., 2012). Dans cette optique, les actions symboliques, telles que la modification des structures institutionnelles ou des programmes scolaires, sont insuffisantes sans le démantèlement des systèmes de pouvoir néocoloniaux et la lutte contre les inégalités matérielles, comme la restitution des terres.

Si la décolonisation est un processus dynamique et complexe, elle ne peut être confondue avec les efforts plus larges en faveur de la justice sociale. Tuck et al. soulignent « l'éthique de l'incommensurabilité », qui insiste sur le fait que la décolonisation est distincte des mouvements tels que l'antiracisme, qui opèrent souvent dans le cadre colonial existant⁶. Cette distinction souligne les exigences uniques et non négociables de la décolonisation, qui ne peuvent être réduites à des pratiques métaphoriques ou réformistes.

Un autre paramètre déterminant de la décolonisation est qu'il s'agit d'un mouvement mené par les peuples autochtones et colonisés dans le cadre de luttes révolutionnaires contre les puissances coloniales. Ce sont les peuples autochtones et colonisés qui portent le poids principal de la reconquête de leur souveraineté et du démantèlement des systèmes coloniaux qui les ont spoliés. Ils ne peuvent donc être écartés d'aucun processus ou débat de décolonisation.

3.3.2. Le paradoxe de la « décolonisation de l'aide »

Le concept de « décolonisation de l'aide » a gagné en popularité ces dernières années. Cependant, l'utilisation informelle et métaphorique du terme « décolonisation » dans ce contexte dilue son sens et sape les mouvements de décolonisation. **La décolonisation est un projet distinct qui implique le rapatriement des terres et des modes de vie autochtones ; elle ne peut être réduite à un ensemble de réformes au sein des structures coloniales existantes. En tant que telle, la décolonisation de l'aide est en contradiction avec les revendications fondamentales de la décolonisation** (Tuck et al., 2012 ; Bahdi et al. 2016 ; Rio, 2024 ; Appleton, 2019 ; Shringarpure, 2020 ; Ngugi, 2020).

L'APD, profondément enracinée dans les structures de pouvoir coloniales et néocoloniales, perpétue souvent les systèmes mêmes que la décolonisation cherche à démanteler. L'APD est liée à des intérêts géopolitiques, les pays donateurs l'utilisant pour exercer une influence sur les pays bénéficiaires, s'assurer l'accès aux ressources ou promouvoir des programmes politiques alignés sur leurs propres intérêts. La manière dont l'APD est structurée et financée renforce les déséquilibres mondiaux en matière de pouvoir.

⁵ Les chercheurs affirment que les structures coloniales persistent dans les domaines de la connaissance, de la gouvernance et de l'identité même après l'indépendance formelle, ce qui nécessite de mettre l'accent sur la décolonialité (Betts 2012 ; Ndlovu-Gatsheni, 2019 ; Mignolo, 2017). La décolonialité cherche à « se dissocier » de la matrice coloniale du pouvoir qui façonne ces systèmes (Mignolo, 2017). Cependant, les universitaires et les militants autochtones critiquent les théories décoloniales pour leur représentation réductrice des mouvements de décolonisation et pour la dichotomie qu'elles créent entre souveraineté politique et luttes épistémiques. Cette distinction occulte les réalités matérielles et urgentes auxquelles sont confrontés les peuples autochtones et qui façonnent les épistémologies. Les notions de « colonialité » et de « décolonialité » négligent également l'occupation continue par des colons de divers territoires, notamment en Amérique latine (Tuck et al., 2012 ; Temin, 2024). »

⁶ Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille opérer une séparation stricte entre ces questions, car cela risquerait de négliger l'interconnexion entre les différentes luttes et le potentiel de solidarité.

Les pays donateurs conservent le contrôle sur l'allocation et l'utilisation de l'aide, perpétuant ainsi les relations coloniales de pouvoir et de dépendance. L'APD fait donc intrinsèquement partie des cadres coloniaux et néocoloniaux et ne peut être véritablement décolonisée. **La prétendue « décolonisation de l'aide » devient une contradiction dans les termes, car une véritable décolonisation nécessiterait l'abandon du contrôle et le démantèlement du système d'aide tel qu'il existe actuellement.**

Lorsque les organisations humanitaires tentent de « décoloniser » leurs pratiques, elles restent souvent bloquées au stade de la « réflexion » ou se contentent de réformes superficielles telles que l'intégration des perspectives locales, la diversification de leur personnel ou l'ajustement de leurs discours pour les rendre plus sensibles à la culture locale. Si ces efforts peuvent sembler progressistes, ils n'apportent que des changements superficiels et ne remettent pas en cause les structures de pouvoir et les conditions matérielles fondamentales qui perpétuent le néocolonialisme à travers l'aide. Cette métaphorisation sert à atténuer la culpabilité et à maintenir le statu quo, permettant aux organisations humanitaires de continuer à fonctionner au sein d'un système qui exploite et contrôle les pays bénéficiaires.

En ce sens, **le paradoxe de la « décolonisation de l'aide » apparaît clairement : tant que les organisations d'aide font partie d'un système de financement néocolonial, elles ne peuvent pas parvenir à une véritable décolonisation. Une voie plus réaliste, bien que toujours difficile, consiste à démanteler la suprématie blanche et à réduire les dommages causés par le néocolonialisme au sein du secteur.** Les organisations peuvent mettre en œuvre des changements structurels qui portent sur la manière dont les décisions sont prises, dont les fonds sont distribués et dont le pouvoir du Nord global est utilisé. Ces changements consistent notamment à donner la priorité aux programmes menés par les pays du Sud global, à consulter et à rémunérer véritablement les partenaires du Sud global, à repenser les impératifs de croissance et les priorités en matière d'image de marque, et à demander activement et systématiquement aux gouvernements et aux entreprises du Nord de rendre compte des préjudices actuels et des injustices historiques, plutôt que de se concentrer sur des transferts caritatifs ou des discours paternalistes (GADNET, 2022 ; Comic Relief, 2023 ; UAF-Africa, 2023). En outre, les organisations du Nord global devraient réfléchir à leur position et se demander s'il est opportun de continuer à jouer ces rôles d'intermédiaire ou s'il ne serait pas plus approprié de les abandonner progressivement et de transférer directement les ressources et l'influence aux OSC du Sud global. Chez Plan International Belgique, nous avons réfléchi à ce que ces réformes et pratiques pourraient signifier pour nous. Nous les décrivons dans la dernière partie de ce document de position.

« Le paradoxe de la « décolonisation de l'aide » apparaît clairement : tant que les organisations d'aide dépendront d'un système de financement néocolonial, elles ne pourront pas parvenir à une véritable décolonisation. Une voie plus réaliste, bien que toujours difficile, consiste à démanteler la suprématie blanche et à réduire les effets néfastes du néocolonialisme dans ce secteur. »

Cela ne signifie pas pour autant que certaines formes d'aide ne peuvent transcender les cadres néocoloniaux. Les systèmes d'entraide⁷ et les réseaux de solidarité des diasporas⁸ offrent des exemples d'aide qui fonctionnent en dehors des cadres conventionnels de l'APD. Contrairement aux structures d'aide à grande échelle liées aux gouvernements donateurs, ces initiatives reposent souvent sur la confiance communautaire, des identités communes et des obligations réciproques. Elles peuvent contourner la géopolitique et les mandats descendants qui définissent généralement l'APD, permettant ainsi des formes d'aide plus flexibles et adaptées au contexte (Spade, 2020 ; INCITE!, 2007 ; Phillips, 2013). Les groupes de la diaspora, en particulier, peuvent mobiliser rapidement des ressources et les rediriger directement vers les bénéficiaires locaux sans les contraintes bureaucratiques de l'aide traditionnelle.

Leur succès repose précisément sur cette indépendance : une fois intégrées dans les hiérarchies d'aide existantes, elles risquent de perdre l'autonomie locale et la responsabilité relationnelle qui font leur efficacité. La cooptation des réseaux d'entraide ou des diasporas dans le système de l'APD pourrait reproduire les mêmes déséquilibres de pouvoir, les mêmes programmes dictés par les donateurs et les mêmes impératifs de marque qui reflètent les pratiques néocoloniales (Espinosa, 2015 ; INCITE!, 2007 ; Spade, 2020). En d'autres termes, c'est précisément leur capacité à rester parallèles à l'APD qui permet à ces réseaux de transcender bon nombre des problèmes inhérents à l'aide à grande échelle, démontrant ainsi un modèle de solidarité fondé sur le partage du pouvoir plutôt que sur le contrôle externe. Les OSC du Nord doivent examiner attentivement comment leur position pourrait fausser ces systèmes parallèles si elles tentent de s'associer à de telles initiatives ou de les développer.

⁷ L'entraide est la coordination collective d'un groupe de personnes pour répondre aux besoins de chacun.

⁸ Les organisations de la diaspora sont gérées par des membres de la diaspora et/ou comptent une majorité de membres issus de la diaspora.

Qu'est-ce que le **féminisme** a à voir avec tout cela ?



Les luttes contre le patriarcat et le racisme doivent être substantiellement solides et inextricablement liées.

- Kimberlé Crenshaw

L'intersection du racisme, du patriarcat et du néocolonialisme dans l'aide internationale est profondément enracinée dans les systèmes mondiaux de domination et d'exploitation qui trouvent leur origine dans l'histoire coloniale. D'un point de vue féministe décolonial, ces dynamiques ont un impact disproportionné sur les femmes et les filles racisées en renforçant les structures de pouvoir patriarcales, racialisées et capitalistes (Kapoor, 2004 ; Wilson, 2015 ; Vergès, 2019).

La problématisation du féminisme blanc dans l'aide humanitaire

Les femmes et les filles du Sud global sont souvent présentées comme des victimes ayant besoin d'être sauvées. Ce discours est particulièrement lié aux approches féministes blanches qui ne tiennent pas compte de l'intersectionnalité entre race, classe et genre (Mohanty, 2003 ; COFEM, 2021). Ces approches sont centrées sur les idéaux occidentaux d'égalité des genres et d'autonomisation, qui peuvent ne pas correspondre aux réalités culturelles ou aux priorités des femmes et des filles du Sud global. Par exemple, de nombreux programmes d'aide mettent l'accent sur l'autonomisation économique comme solution à l'inégalité entre les genres, et ce souvent dans un cadre néolibéral qui privilégie la réussite individuelle plutôt que le changement systémique. Des programmes tels que les microcrédits ou la formation professionnelle réduisent l'autonomisation à des résultats économiques mesurables, ignorant les problèmes structurels tels que la dépossession des terres, l'exploitation sur le marché du travail et la discrimination institutionnalisée fondée sur le genre (Wilson, 2015 ; Lang et al., 2013).

Le féminisme blanc au service du (néo)colonialisme

Une critique majeure de l'aide humanitaire concerne la manière dont le discours féministe a été détourné pour servir les intérêts coloniaux et néolibéraux. Historiquement, le « féminisme civilisationnel » a été utilisé pour aligner l'égalité des sexes sur les objectifs coloniaux. Le féminisme colonial français au Maghreb, par exemple, a présenté la libération des femmes maghrébines comme faisant partie de la mission coloniale, utilisant cette rhétorique pour justifier les interventions militaires tout en perpétuant l'oppression systémique. Les femmes maghrébines « libérées » ont été présentées comme des symboles du progrès sous la domination française, tandis que leur autonomie et leurs luttes plus larges contre la domination coloniale ont été effacées (Taraud, 2008 ; Vergès, 2020). Ce schéma persiste aujourd'hui, les pratiques de développement contemporaines recourant souvent à la rhétorique féministe pour justifier des interventions visant à « libérer » les femmes et les filles dans les pays du Sud global, tout en négligeant l'interconnexion entre le racisme, le néocolonialisme et le capitalisme d'une part, et l'oppression de genre d'autre part.

Dans l'aide contemporaine, le féminisme néolibéral poursuit cette tendance. Le féminisme néolibéral marchandise l'autonomisation, présentant les femmes comme des sujets hyperactifs responsables de la croissance économique. Les femmes, en particulier dans les pays du Sud global, sont de plus en plus attirées vers des marchés du travail exploitants ou des économies informelles sous le couvert de l'autonomisation. Les politiques d'ajustement structurel et le démantèlement des systèmes de protection sociale ont intensifié la charge des soins non rémunérés qui pèse sur les femmes et ont renforcé leur précarité économique (Lang et al., 2013 ; Vergès, 2021). Le recours à une main-d'œuvre racialisée dans les systèmes capitalistes mondiaux perpétue ces inégalités, utilisant le corps des femmes comme lieu d'exploitation tout en réduisant au silence leur voix collective (Wilson, 2015).

Malgré cette réalité difficile, les programmes d'aide visant à promouvoir l'autonomisation économique adoptent souvent des cadres néolibéraux qui mettent l'accent sur l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail tout en ignorant ce contexte oppressif plus large (Wilson, 2015 ; Reyes, 2021 ; Mohanty, 2003).

La marginalisation des mouvements féministes du Sud global

Ce cadre restrictif marginalise les mouvements féministes locaux du Sud qui luttent à la fois contre les manifestations locales du patriarcat et les inégalités systémiques perpétuées par la suprématie blanche, le néocolonialisme et le néolibéralisme. Ces mouvements adoptent souvent des approches intersectionnelles, abordant des questions telles que la justice environnementale, les droits fonciers et la souveraineté économique parallèlement à l'égalité des genres (Lang et al., 2013).

Les féminismes blancs et néolibéraux renforcent également la vision paternaliste selon laquelle les femmes du Sud global sont des bénéficiaires passives de l'aide plutôt que des agents actifs du changement. Leurs voix et leur expertise sont souvent exclues de la conception et de la mise en œuvre des programmes, perpétuant ainsi les hiérarchies que ces programmes prétendent démanteler (Roche et al., 2021 ; Vergès, 2020).

La nécessité d'une perspective féministe décoloniale et intersectionnelle

Pour lutter contre le racisme, la localisation et la décolonisation dans le secteur de l'aide, il est essentiel d'adopter une perspective féministe décoloniale et intersectionnelle. Cette approche remet en question les structures entremêlées du racisme, du patriarcat et du néocolonialisme, en plaidant pour un changement systémique mené par les filles, les femmes et les communautés les plus touchées par ces injustices, et qui leur rendrait des comptes. Cela implique de placer au centre l'autonomie et le leadership des femmes du Sud global, en rejetant l'universalisation des idéaux féministes occidentaux au profit de stratégies adaptées au contexte et ancrées dans les réalités vécues (Mohanty, 2003).

3.4. La localisation de l'aide

La localisation désigne le processus de transfert du pouvoir et de la prise de décision en matière d'aide humanitaire et de développement des acteurs du Nord global vers les communautés et les organisations du Sud global, telles que les OSC nationales et locales et les gouvernements. Cette approche vise à répondre aux critiques de longue date à l'égard du modèle d'aide traditionnel, descendant, dans lequel la prise de décision a souvent été dominée par des acteurs internationaux, généralement issus du Nord global.

La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, adoptée en 2005, a marqué une étape importante dans le débat sur la localisation. La déclaration souligne la nécessité d'une appropriation « locale », de l'alignement de l'aide des donateurs sur les priorités « locales » et de la responsabilité mutuelle. Elle visait à rendre l'aide plus efficace en transférant le contrôle aux pays bénéficiaires et en alignant l'aide sur les stratégies nationales de développement, jetant ainsi les bases d'approches plus localisées (Roepstorff, 2019).

Le concept de localisation a pris davantage d'importance dans le secteur humanitaire lors du Sommet humanitaire mondial de 2016, au cours duquel a été lancé le Grand Bargain. Celui-ci a introduit des engagements clés en faveur de la localisation, visant à allouer au moins 25 % des fonds humanitaires directs aux intervenants « locaux » et « nationaux ». Cette initiative était une réponse aux critiques selon lesquelles l'aide internationale, quoique souvent bien intentionnée, était guidée par des acteur·rice·s externes ayant une compréhension limitée des contextes dans lesquels ils et elles opéraient. Le programme de localisation issu du Grand Bargain a été présenté comme une étape vers la correction de ces déséquilibres en donnant plus de pouvoir aux acteur·rice·s et aux organisations du Sud global.

Dans le cadre du Grand Bargain, les principaux donateurs et organisations internationales se sont engagé·e·s à soutenir la localisation en augmentant le financement direct aux acteurs du Sud global et en renforçant leurs capacités. Plan International a également pris des engagements similaires dans son document de position sur la localisation. Cependant, les progrès vers cet objectif ont été lents et de nombreuses organisations du Sud global ont encore du mal à accéder à des financements importants sans intermédiaires internationaux. Seuls 1,2 % des financements directs ont été acheminés vers les OSC du Sud global en 2022 (Development Initiatives, 2023).

Bien que les définitions de la localisation varient, elles ont tendance à inclure un ou plusieurs des piliers suivants :

- La localisation vise à **transférer le pouvoir, l'autorité et le leadership** des organisations « internationales » aux acteur·rice·s « locaux·ales ». Cela inclut la prise de décision dans la conception des programmes, l'allocation des ressources et la mise en œuvre. Elle remet en question les déséquilibres traditionnels du pouvoir où les « acteur·rice·s internationaux·ales » dominent le paysage de l'aide. La localisation favorise les partenariats entre les acteur·rice·s « internationaux·ales » et « locaux·ales » fondés sur le respect mutuel et l'égalité. Cela signifie que les « acteur·rice·s internationaux·ales » ne doivent pas se contenter de déléguer des tâches à leurs partenaires « locaux·ales », mais doivent les associer à la prise de décisions stratégiques et veiller à ce que les connaissances et l'expertise « locales » soient valorisées.
- La localisation consiste à **« renforcer » la capacité des acteur·e·s « locaux·ales » à prendre en charge** les interventions humanitaires et les programmes de développement. Cela implique notamment de leur fournir les ressources, les compétences et le soutien dont ils et elles ont besoin pour gérer et diriger les initiatives d'aide. Le raisonnement sous-jacent est que les organisations « locales » connaissent mieux le contexte culturel, politique et social, ce qui rend leurs interventions plus rentables, pertinentes et durables.
- L'un des piliers fondamentaux de la localisation consiste à garantir que les **organisations « locales » reçoivent davantage de financements directs** de la part des bailleurs de fonds. Traditionnellement, les organisations « internationales » jouent le rôle d'intermédiaires, et seul un faible pourcentage des fonds parvient aux OSC du Sud global. La localisation vise à changer cette dynamique en augmentant le flux de ressources directement vers les communautés touchées et les organisations locales.
- La localisation implique également **une plus grande responsabilité envers les communautés bénéficiaires**. Les acteur·rice·s « locaux·ales » sont plus susceptibles d'être tenu·e·s responsables par leurs propres communautés, car ils et elles entretiennent des relations plus étroites avec les personnes qu'ils servent. Cela peut améliorer la transparence et la confiance dans le processus d'aide.
- La localisation vise à **réduire la dépendance des communautés à l'aide internationale** en favorisant l'autosuffisance et la résilience.

Au niveau de la Fédération, Plan International définit la localisation comme « la reconfiguration du pouvoir afin de définir le succès jusqu'à son impact. En garantissant la participation égale et active des acteurs locaux dans le processus de narration, de conception et de mise en œuvre des programmes, ainsi que dans les propositions de subventions et même dans la gouvernance » (Plan International, 2024).



SOMALIE : Un homme et une femme tiennent des assiettes vides, entourés de leurs enfants, devant une tente.

© Plan International

4. Réflexions critiques et positions sur l'antiracisme, la localisation et la décolonisation de l'aide

Dans le secteur de l'aide, les concepts de « décolonisation », « antiracisme » et « localisation » sont largement proclamés, mais rarement mis en œuvre de manière transformatrice. Les donateurs, les agences, les institutions et les ONGI du Nord global, y compris Plan International Belgique, restent complices : tout en prônant des réformes progressistes, nous continuons à contrôler les programmes, les flux financiers et les processus décisionnels. Notre position de pouvoir perpétue les hiérarchies de l'époque coloniale, ce qui se traduit par des changements superficiels qui, en fin de compte, protègent le statu quo.

Cette section examine de manière critique certaines des questions omniprésentes liées à la manière dont le secteur de l'aide internationale a abordé la décolonisation, la localisation et la lutte contre le racisme. Elle analyse comment le colonialisme et la suprématie blanche persistent, comment les racines coloniales de l'APD façonnent les pratiques actuelles et pourquoi les réformes fragmentaires ne parviennent pas à redistribuer le pouvoir. Elle explique également comment des concepts tels que la « décolonisation » peuvent être réduits à des mots à la mode, édulcorant ainsi la nécessité de réformes structurelles. En analysant ces questions interdépendantes – l'héritage colonial persistant, les cadres dictés par les donateurs, la dichotomie local-international et la récupération du langage féministe et antiraciste –, cette section appelle à un changement fondamental. Elle montre comment nous devons véritablement placer le leadership du Sud global au centre et adopter une approche féministe radicale et décoloniale si nous voulons démanteler les systèmes d'oppression entremêlés que sont la suprématie blanche, le colonialisme et le patriarcat.

Plan International Belgique reconnaît que nous ne pouvons pas surpasser l'expertise ou les efforts des universitaires et des organisations du Sud global, et nous ne cherchons pas non plus à prendre la main dans ce domaine. Notre objectif est plutôt d'amplifier leurs voix et de soutenir leur plaidoyer, en utilisant notre plateforme pour attirer davantage l'attention sur leur travail et les changements structurels qu'ils et elles réclament. Nous reconnaissons notre complicité historique et notre position de pouvoir dans le secteur de l'aide humanitaire, et nous considérons que notre rôle est celui de la solidarité et du soutien.

Dans nos réflexions critiques et nos prises de position, nous sommes confronté·e·s à de nombreux paradoxes : parfois, nos motivations à changer en interne et à favoriser un changement transformationnel en externe peuvent être en contradiction avec certains choix pragmatiques et matériels que nous faisons. Le paradoxe le plus évident réside dans notre décision de rechercher des financements auprès d'un secteur et d'un système mondiaux que nous critiquons. Au lieu de nous concentrer sur le risque que ces paradoxes constituent des facteurs bloquants pour le changement en interne, ou qu'ils puissent être utilisés comme arguments contre nous, nous avons décidé de les nommer haut et fort. Tout d'abord parce que nous sommes responsables envers notre principal groupe cible, les filles, et leurs communautés. À ce titre, notre stratégie de collecte de fonds vise à garantir la mise en œuvre de programmes et à exercer une influence en faveur d'un changement transformateur en matière d'égalité des genres. Nous sommes convaincu·e·s que nous pouvons continuer à avoir un impact positif sur les filles et leurs communautés tout en nous engageant à atténuer les effets néfastes du colonialisme et de la suprématie blanche dans notre travail et dans l'ensemble du secteur de l'aide humanitaire. En outre, nous sommes convaincu·e·s que nous ne sommes pas isolé·e·s dans notre critique, car parmi les différentes parties prenantes du système d'aide publique au développement, y compris au sein des gouvernements et des agences, il existe de solides poches de soutien en faveur d'un changement radical et transformateur dans la décolonisation, la localisation et la lutte contre le racisme. Ce document est l'occasion de s'engager avec des allié·e·s de tous horizons pour atténuer l'impact du néocolonialisme et lutter contre le racisme et la suprématie blanche dans le secteur de l'aide. Du reste, en nommant ces contradictions, nous créons une opportunité de changement : dans notre discours de plaidoyer, dans nos positions, dans la manière dont nous mettons en œuvre nos programmes et exerçons notre influence.

Notre objectif commun n'est pas de faire honte à qui que ce soit, mais de reconnaître les différences de perspective et de pouvoir. Reconnaître les tensions auxquelles nous sommes confronté·e·s chaque jour n'est pas une attaque contre notre travail et celui de nos pairs, mais un appel à un dialogue transparent et courageux, ainsi qu'à une action collective.

4.1. La colonisation n'appartient pas au passé

La colonisation est souvent perçue comme un phénomène historique qui s'est achevé avec la vague des mouvements de décolonisation au milieu du XXe siècle. Cependant, elle persiste aujourd'hui sous diverses formes. Il existe encore des territoires qui n'ont pas obtenu leur indépendance totale et restent sous le contrôle administratif d'autres nations. Selon les Nations unies, il existe [17 territoires non autonomes](#) où le processus de décolonisation est inachevé. De plus, les populations autochtones, notamment les Palestiniens, continuent de lutter contre des formes persistantes de colonialisme et d'occupation (HCDH, 2022 ; CIJ, 2024). Ces communautés sont confrontées à des défis tels que la spoliation des terres, l'érosion culturelle, la marginalisation politique et la répression violente des mouvements de résistance. Les politiques actuelles sapent la souveraineté des populations autochtones, exploitent les ressources naturelles sans compensation équitable et imposent une gouvernance externe. Les pratiques coloniales sont donc loin d'avoir disparu. Il est essentiel de reconnaître la colonisation comme un problème actuel afin de lutter contre les inégalités et les injustices systémiques qui persistent dans ces régions.



La position de Plan International Belgique

Plan International Belgique remet en question l'idée selon laquelle la colonisation appartient au passé. Nous reconnaissons que la colonisation et ses conséquences persistent aujourd'hui et affectent des communautés à travers le monde. Nous sommes solidaires de toutes les personnes qui continuent de subir les réalités de la colonisation et nous nous engageons à soutenir les efforts visant à lutter contre ces injustices persistantes et à les éliminer. Cela signifie que nous affirmons notre volonté d'agir pour les soutenir.



GAZA : Deux personnes sont assises sur un terrassement sablonneux, dos à la caméra, regardant vers un paysage urbain composé de bâtiments fortement endommagés et détruits sous un ciel nuageux.

© Fatima Hassouna

4.2. En priorisant les intérêts du Nord global, l'APD perpétue le colonialisme

L'APD trouve ses racines dans les idéologies coloniales, passant d'un contrôle ouvert à des interventions dissimulées sous le couvert d'une aide destinée à améliorer les conditions de vie dans les pays du Sud global. Malgré l'évolution de la terminologie, les relations hiérarchiques persistent, maintenant ainsi les structures du pouvoir colonial (Ziai, 2016). Le discours sur le développement impose souvent les normes économiques, politiques et culturelles occidentales comme des idéaux universels, reflétant les pratiques coloniales et ignorant la diversité des besoins, des cultures et des systèmes des pays du Sud global.

Cette approche donne à une nouvelle classe d'expert·e·s occidentaux·ales et d'institutions internationales, telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, les moyens de « gérer » le développement des pays du Sud global. Ces entités dictent des politiques et des programmes de développement sans tenir suffisamment compte des contextes locaux ni s'engager de manière significative avec les parties prenantes locales, perpétuant ainsi les dépendances économiques et exacerbant les inégalités (Escobar, 2012 ; Ziai, 2016). La transition entre les « missions civilisatrices » coloniales et l'aide au développement est purement rhétorique, car les relations de pouvoir fondamentales restent intactes, le Nord global continuant à contrôler les trajectoires économiques et politiques des pays du Sud global.

L'aide sert souvent davantage les intérêts des pays donateurs que ceux des pays bénéficiaires (Pal et al., 2023 ; Onyekachi, 2020 ; Pal et al., 2023 ; Moyo, 2009 ; Kapoor, 2004). Une part importante de l'aide est liée à l'achat de biens et de services auprès des pays donateurs, transformant ainsi l'aide en une subvention pour les industries et les marchés des pays donateurs. Les conditions attachées aux programmes d'aide obligent souvent les pays bénéficiaires à mettre en œuvre des politiques néolibérales qui ont un impact négatif sur les économies locales et le bien-être social. Ces pratiques renforcent les déséquilibres de pouvoir et la dépendance économique à l'échelle mondiale, favorisant l'idée que les pays du Sud global ont perpétuellement besoin de l'aide des pays du Nord global. Elles sapent l'autonomie des pays bénéficiaires et freinent le développement des industries et des capacités locales. Malgré des décennies d'interventions en faveur du développement, la pauvreté et les inégalités persistent à l'échelle mondiale. Cet échec persistant est attribué à des modèles de développement qui privilégient la croissance économique et les intérêts des donateurs plutôt que de s'attaquer aux causes structurelles des inégalités mondiales, dont beaucoup trouvent leur origine dans le colonialisme. La nature intéressée de l'aide perpétue ainsi les problèmes qu'elle prétend résoudre.



La position de Plan International Belgique

Plan International Belgique reconnaît que les modèles actuels d'aide internationale perpétuent les idéologies coloniales et renforcent les déséquilibres mondiaux en matière de pouvoir. Nous reconnaissons qu'à l'échelle mondiale, le secteur de l'aide sert principalement les intérêts des pays donateurs au détriment de l'autonomie et du développement autodéterminé des pays bénéficiaires.

4.3. Pourquoi la réforme des ONGI ne suffira pas à résoudre les problèmes structurels de l'APD

L'APD est principalement contrôlée par les pays donateurs, généralement membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ces gouvernements allouent des fonds en fonction de leurs priorités en matière de politique étrangère et de leurs engagements en faveur de la réduction de la pauvreté et de la promotion du développement durable. L'APD est distribuée par le biais de programmes d'aide bilatérale (transferts directs des gouvernements donateurs aux gouvernements bénéficiaires) ou par l'intermédiaire d'organisations multilatérales telles que les Nations unies et la Banque mondiale, qui gèrent des initiatives de développement à grande échelle. En outre, les pays donateurs acheminent des fonds par l'intermédiaire d'OSC du Nord global, notamment des ONGI, qui mettent en œuvre des projets sur le terrain, généralement avec des partenaires du Sud global.

Malgré leur rôle dans la fourniture de l'aide, les OSC ne reçoivent qu'une petite partie du budget total de l'APD, puisque 3 % seulement leur sont alloués à l'échelle mondiale (Development Initiatives, 2016). La plupart des ONGI dépendent de l'APD comme principale source de financement. Leur dépendance à l'égard des donateurs signifie que l'aide est souvent assortie de conditions et de priorités spécifiques fixées par les gouvernements donateurs. Dans le même temps, les ONGI font l'objet d'une attention et d'une pression considérables pour mettre en œuvre des efforts de décolonisation et de localisation. Cette attente néglige le fait que les ONGI opèrent dans un cadre dicté par les donateurs, qui limite considérablement leur capacité à mettre en œuvre des changements radicaux. Les pays donateurs, qui contrôlent la majorité des fonds de l'APD, fixent les priorités que les ONGI doivent respecter pour obtenir les ressources nécessaires. Si les ONGI ne sont pas exemptes de responsabilité dans la perpétuation du néocolonialisme et de la suprématie blanche, elles ne peuvent pas non plus nier les privilèges et les pouvoirs dont elles jouissent dans le domaine de l'APD, mais les contraintes structurelles auxquelles elles sont confrontées sont considérables.

En tant qu'ONG internationale basée en Europe et organisation nationale au sein d'une vaste fédération internationale, Plan International Belgique est confrontée à des complexités supplémentaires. Notre influence sur les politiques générales et les décisions de financement est limitée par les priorités de la fédération dans son ensemble. Cette structure peut restreindre notre capacité à promouvoir des changements systémiques significatifs et nous oblige souvent à nous aligner sur les directives de la fédération. Nous sommes également soumis à la pression d'acteurs et de mouvements politiques qui critiquent, remettent en question et contestent l'existence même, l'objectif et la pertinence de l'aide. Néanmoins, nous reconnaissons que nous disposons d'un pouvoir plus important que de nombreuses autres organisations du Nord global et du Sud global et que nous avons la responsabilité d'utiliser notre position de manière constructive. Par exemple, notre structure peut également représenter une formidable opportunité de favoriser le changement grâce à des actions ciblées et à un plaidoyer au niveau mondial.



La position de Plan International Belgique

Plan International Belgique reconnaît que le système actuel de l'APD perpétue intrinsèquement les idéologies coloniales et renforce les déséquilibres mondiaux en matière de pouvoir.

Nous reconnaissons les limites du travail dans le cadre du système de l'APD axé sur les donateurs, où notre action est contrainte par des priorités géopolitiques.

Nous nous engageons à utiliser notre position d'influence pour plaider en faveur de changements au sein des cadres des donateurs et pour une plus grande flexibilité dans les modèles de financement.

Nous reconnaissons la tension qui existe entre le fait de dépendre de l'APD tout en critiquant les structures qui la façonnent ; nous sollicitons et acceptons les fonds qui soutiennent des programmes essentiels, même si nous sommes conscients que ces fonds s'inscrivent dans un système qui perpétue les dynamiques de pouvoir colonial. Cette position nous permet d'agir en tant que défenseurs au sein même du système et, par conséquent, de militer pour la transformation des structures décisionnelles défaillantes.

Nous reconnaissons qu'en tant qu'ONG internationale basée en Europe et composée principalement de personnel occidental, nous disposons d'un pouvoir considérable, ce qui nous place au cœur des défis structurels du secteur de l'aide humanitaire.

Nous nous engageons à contribuer à remettre en question la nature intéressée de l'aide humanitaire et à favoriser un changement positif et transformateur au sein de notre propre organisation nationale, au sein de la Fédération Plan International et dans le secteur de l'aide humanitaire en général.

Nous nous engageons à œuvrer activement pour démanteler la suprématie blanche au sein de notre propre organisation.

4.4. « Décolonisation », en tant que terme à la mode, protège le status quo

La décolonisation est devenue un mot à la mode dans le secteur de l'aide humanitaire, souvent utilisé par les organisations occidentales pour démontrer leur progressisme. Ce terme, qui trouve son origine dans la revendication radicale du démantèlement des systèmes coloniaux et de la restitution des terres aux peuples autochtones et colonisés, a été édulcoré et détourné pour servir des objectifs plus acceptables, tels que l'amélioration de l'inclusion et de la diversité. Lorsque la décolonisation est réduite à un concept symbolique ou confondue avec d'autres mouvements de justice sociale, elle ne reconnaît pas les résultats tangibles qu'elle exige (Tuck et al., 2012 ; Shringarpure, 2020 ; Ngugi, 2020 ; Bahdi et al. 2016 ; Rio, 2024 ; Appleton, 2019).

Cette utilisation superficielle de la décolonisation permet aux organisations et institutions occidentales d'aide au développement, dont Plan International Belgique, de rester pertinentes sans apporter de changements substantiels. Plutôt que de s'attaquer aux héritages coloniaux profondément enracinés qui sous-tendent le système mondial d'aide au développement, les institutions occidentales se concentrent sur la réduction des éléments les plus visibles de la suprématie blanche. Cette approche favorise les actions symboliques, permettant aux organisations d'aide au développement d'adopter un langage progressiste et de se livrer à des gesticulations performatives tout en laissant intactes les inégalités structurelles.

En mettant l'accent sur l'inclusion plutôt que sur la redistribution du pouvoir et des ressources, cette approche performative perpétue le statu quo. Le Nord global continue de dicter les normes socio-économiques et politiques au Sud global, marginalisant les organisations et les communautés locales (Khan, 2021 ; Pailey, 2019). Même lorsque les institutions du Nord global prétendent « décoloniser l'aide » en renforçant la participation du Sud global ou en partageant la prise de décision, ces efforts restent confinés au sein des systèmes d'aide néocoloniaux. En tant que telles, ces initiatives visent davantage à réduire les aspects visibles de la suprématie blanche qu'à répondre aux revendications radicales de la décolonisation.

Plus important encore, le système d'aide actuel est en contradiction avec les principes fondamentaux de la décolonisation. L'aide renforce souvent les structures néocoloniales en imposant des valeurs, des cadres et des priorités externes aux pays bénéficiaires, tout en veillant à ce que l'aide profite en fin de compte aux intérêts des pays donateurs. Les réformes de ce système d'aide néocolonial, telles que la participation des pays du Sud global ou la prise de décision partagée, ne suffisent pas à décoloniser le système d'aide. La décolonisation nécessiterait une refonte complète du système d'aide, y compris l'annulation de la dette et la justice fiscale, afin de garantir que le financement soit dissocié des intérêts géopolitiques et des conditionnalités, et de rendre le contrôle et la souveraineté aux OSC du Sud global sans influence extérieure.



La position de Plan International Belgique

Plan International Belgique reconnaît que la décolonisation est de plus en plus utilisée comme un mot à la mode dans le secteur de l'aide humanitaire. Nous nous opposons fermement à l'utilisation superficielle de la décolonisation et reconnaissons que celle-ci implique le démantèlement des structures de pouvoir coloniales bien établies, ainsi que la restitution des terres et des ressources aux peuples autochtones et colonisés.

Nous comprenons que la décolonisation, l'antiracisme et le féminisme sont des luttes interdépendantes mais distinctes. Chacune nécessite des approches spécifiques et une attention particulière aux formes uniques de pouvoir et d'oppression.

Nous reconnaissons que nos connaissances en matière de décolonisation sont limitées et qu'un apprentissage continu est essentiel. Nous reconnaissons que nous devons écouter et apprendre des universitaires, des militants et des organisations du Sud global sur la décolonisation. Nous saluons tout particulièrement le rôle moteur des personnes racisées dans la conduite de ces discussions cruciales.

4.5. Où est le local ? La dichotomie international/local est réductrice

Dans le discours sur le développement, le concept du « local » est souvent présenté dans une opposition binaire simpliste avec le concept de « l'international ». Cette opposition simplifie à l'extrême les réalités complexes du Sud global et renforce des dynamiques problématiques.

Une lacune majeure de ce discours binaire réside dans sa description réductrice du « local ». Les OSC du Sud global sont loin d'être homogènes ; elles vont des petits groupes communautaires aux ONG nationales de défense des droits, en passant par les coalitions régionales et les mouvements internationalement reconnus (Barbelet, 2018 ; Roepstorff, 2019). En laissant entendre que le « local » est une catégorie unique, les donateurs et les OSC du Nord global masquent la diversité des intérêts, des capacités et des niveaux d'influence de ces organisations (Roche et al., 2020 ; Barbelet, 2018).

Cette dichotomie entre international et local conduit également à des pratiques d'exclusion, où les acteur·rice·s « locaux·ales » qui ne correspondent pas aux attentes binaires des bailleurs de fonds internationaux sont marginalisé·e·s. La question de savoir « qui représente le local » est ici essentielle, car toutes les OSC du Sud global ne disposent pas du même pouvoir ni de la même capacité d'influencer l'agenda de l'aide au développement. Les organisations internationales peuvent choisir de s'engager de manière sélective avec certaines OSC du Sud global qui correspondent à leurs propres priorités, laissant souvent de côté les groupes marginalisés ou locaux, ce qui renforce les inégalités existantes dans un contexte particulier du Sud global.

Cette vision réductrice ne tient pas compte des relations complexes et des dynamiques de pouvoir qui existent au sein des communautés et entre les acteur·rice·s « locaux·ales » et « internationaux·ales ». Elle renforce l'idée que le développement va dans un seul sens, du Nord « développé » vers le Sud « sous-développé ». Elle amplifie également les hiérarchies existantes et conduit à l'imposition de normes du Nord global qui ne tiennent pas compte de la diversité des besoins et des intérêts du Sud global (Roepstorff, 2019).

Ce cadrage international/local positionne davantage le local comme un problème nécessitant une intervention extérieure et comme une solution romantisée aux échecs du développement international (Roche et al., 2020 ; Roche et al., 2021 ; Roepstorff, 2019). Le « local » est idéalisé comme étant intrinsèquement plus authentique, légitime ou efficace dans le domaine du développement et de l'aide humanitaire. Cette vision occulte le fait que les OSC du Sud global opèrent au sein de structures de pouvoir complexes et parfois oppressives, notamment les élites locales, les systèmes patriarcaux et le contrôle étatique (Roche et al., 2020 ; Roepstorff, 2019 ; COFEM, 2021). Lorsque les donateurs et les OSC du Nord global imposent des attentes romantisées aux « acteur·rice·s locaux·ales », ils ignorent ou exacerbent ces inégalités internes. Au lieu de reconnaître et de relever ces défis, les donateurs et les OSC du Nord global présument souvent que les organisations « locales » seront automatiquement plus responsables et représentatives, même si beaucoup d'entre elles sont soumises aux mêmes déséquilibres de pouvoir que ceux qui existent au sein des institutions « internationales ».



La position de Plan International Belgique

Plan International Belgique estime que le discours actuel sur la localisation simplifie à l'excès les dynamiques locales et ne tient pas compte de la diversité des OSC du Sud global.

Nous pensons que les donateurs et les OSC du Nord global doivent aller au-delà d'un engagement superficiel avec les OSC du Sud global et veiller à ce que les groupes et entités marginalisées, en particulier les organisations de base, soient véritablement associé·e·s à l'élaboration des programmes de développement et d'aide humanitaire.

Nous reconnaissons qu'une aide efficace nécessite de reconnaître les dynamiques de pouvoir complexes au sein des communautés dans le contexte de l'intervention, ainsi qu'entre les OSC du Sud global et celles du Nord global.

Nous reconnaissons que le fait de présenter le développement comme un flux unidirectionnel du Nord vers le Sud renforce les dynamiques de pouvoir obsolètes et ne respecte pas la capacité d'action et les moyens des OSC du Sud global à mener leurs propres processus de développement.

4.6. Une décolonisation et une localisation du haut vers le bas donnent le change, mais elles ne redistribuent pas le pouvoir

Le débat sur la décolonisation et la localisation dans le secteur de l'aide est dominé par les OSC et les donateurs du Nord global, qui éclipsent les voix et les expériences de celles et ceux qui vivent dans des espaces postcoloniaux ou colonisés. Ces discussions devraient intrinsèquement être centrées sur les connaissances et l'autonomie du Sud global, mais dans la pratique, elles marginalisent souvent ces perspectives au profit des récits occidentaux ou nordiques. Cette exclusion reflète l'héritage colonial du Nord global, qui revendique une autorité sur les discours liés à la justice et à l'équité, perpétuant ainsi les inégalités mêmes qu'il cherche à démanteler (Shringarpure, 2020 ; Pailey, 2019)

Lorsque les perspectives des pays du Sud global sont prises en compte, elles sont souvent symboliques ou instrumentalisées pour servir les intérêts des donateurs du Nord. Par exemple, les OSC des pays du Sud global sont souvent consultées dans le cadre des processus d'élaboration des stratégies ou des forums mondiaux, mais elles ne se voient pas accorder de contrôle ni de pouvoir décisionnel significatifs. Ces interactions renforcent souvent les cadres occidentaux, en essentialisant et en romantisant les identités ethniques, ce qui peut masquer les inégalités structurelles et perpétuer le statu quo (Kapoor, 2004). Les grandes organisations bien établies du Sud global sont souvent privilégiées, reléguant au second plan les initiatives locales ou communautaires, en particulier celles qui représentent des groupes marginalisés tels que les femmes et les filles. Le recrutement d'élites locales dans de nombreuses OSC, au détriment d'une représentation plus large de la communauté, accentue encore ce fossé. Dans le cas spécifique du programme de localisation, les organisations du Nord continuent de contrôler les agendas, poussant les OSC du Sud global à adopter les modèles de développement du Nord. Il en résulte un paradoxe : alors que la localisation vise à autonomiser les OSC du Sud global, elle finit par renforcer la domination des cadres nordiques. En outre, les conditions imposées par les bailleurs de fonds et les exigences strictes en matière de rapports limitent l'autonomie des organisations du Sud global, restreignant ainsi leur capacité à élaborer des solutions adaptées au contexte (Roche et al., 2021). En raison de ces contraintes, les efforts de localisation des OSC intermédiaires du Nord global apparaissent souvent superficiels dans la pratique, visant davantage à satisfaire les exigences des bailleurs de fonds qu'à modifier véritablement les rapports de force.

Une autre question cruciale se pose lorsque les ONGI nationalisent leurs entités affiliées ou délocalisent leur siège social dans les pays du Sud global, se positionnant ainsi comme des organisations « locales ». Ce rebranding stratégique et ce changement d'adresse organisationnelle leur permettent de répondre aux exigences des bailleurs de fonds qui favorisent les organisations locales dans les pays du Sud global, sans incarner la véritable essence des entités locales formées par les communautés touchées et les représentant (Roepstorff et al., 2020 ; Chadwick, 2024). En fin de compte, cela permet à ces ONG internationales de capitaliser sur la rhétorique « locale », tout en perpétuant les relations de pouvoir néocoloniales et en maintenant un contrôle descendant sur les OSC issues du Sud global.

Cette pseudo-localisation renforce la dichotomie local/international, car les acteur·rice·s « locaux·ales » restent dépendant·e·s des cadres « internationaux », alors même qu'ils et elles sont appelées à assumer une plus grande responsabilité dans la fourniture de l'aide (Roche et al., 2021 ; Roepstorff, 2019). Conclusion : la promesse d'une redistribution du pouvoir reste lettre morte.

Pour que ce transfert de pouvoir soit significatif et éthique, il faut une reconnaissance de la complicité des donateurs et des OSC du Nord dans les structures de pouvoir internationales et un abandon actif des privilèges. S'engager de manière éthique avec les OSC du Sud global signifie écouter véritablement les voix marginalisées et s'éloigner des narratifs hégémoniques occidentaux qui romantisent les identités ethniques et occultent les inégalités structurelles profondes (Spivak, 2004). Cela exige des organisations du Nord global qu'elles transfèrent efficacement leurs ressources et leur influence aux OSC du Sud global.

→ La position de Plan International Belgique

Plan International Belgique reconnaît que le discours actuel sur la décolonisation et la localisation dans le secteur de l'aide est dominé par les institutions du Nord, excluant et marginalisant les voix du Sud global.

Nous pensons que les efforts actuels en matière de localisation renforcent souvent les cadres nordiques et ne parviennent pas à autonomiser les OSC du Sud global comme prévu, perpétuant ainsi une dichotomie entre le local et l'international. Nous reconnaissons également que notre position en tant que partie prenante d'un système d'APD plus large peut nous empêcher de mener à bien une transformation profonde. Conscients de cette tension et de ce paradoxe, nous avons choisi d'y remédier en nous engageant, ainsi que notre fédération, à montrer l'exemple et à plaider en faveur d'un changement positif dans le secteur de l'aide.

Nous reconnaissons que la décolonisation et la localisation nécessitent de mettre en avant les connaissances, l'action et le leadership des communautés du Sud global, plutôt que de laisser les discours occidentaux dicter les programmes de développement.

Nous reconnaissons que les conditions imposées par les donateurs et les exigences strictes en matière de rapports empêchent un changement transformateur et limitent la pleine autonomie des OSC du Sud global.



SUISSE : Une femme est assise dans la salle de conférence du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, dos à la caméra, levant la main pour prendre la parole.

© Plan International

4.7. Les OSC du Sud global restent largement sous-financées dans le cadre du programme de localisation

Malgré le discours sur la localisation, les OSC du Sud global ne reçoivent encore qu'une fraction des financements directs. Alors que seulement 3 % de l'APD est destinée aux OSC (Development Initiatives, 2016), les OSC du Nord global se taillent la part du lion, laissant moins de 10 % aux OSC du Sud global (#ShiftThePower, 2024). Les organisations de défense des droits des femmes, par exemple, ne reçoivent que 0,13 % de l'APD totale et seulement 0,4 % de l'aide liée au genre (AWID, 2021). Dans le contexte humanitaire, seuls 1,2 % des financements directs ont été acheminés vers les OSC des pays touchés en 2022, une proportion qui est restée pratiquement inchangée ces dernières années malgré une attention croissante accordée à la localisation de l'aide dans divers forums internationaux (Development Initiatives, 2023). Cette inégalité structurelle contraint les OSC du Sud global à dépendre des intermédiaires du Nord global, ce qui perpétue les dynamiques de pouvoir néocoloniales et limite leur capacité à s'engager dans une planification à long terme (Le Naëlou et al., 2020 ; Roepstorff, 2019).

Le modèle de financement actuel repose souvent sur des intermédiaires et des approches axées sur des projets, ce qui nuit à la viabilité à long terme. Les OSC du Sud global, notamment les organisations féministes et de défense des droits des femmes, ont du mal à aligner leurs programmes de transformation sur les priorités à court terme et axées sur les résultats des donateurs du Nord global. Cette dynamique désavantage les OSC du Sud global, les empêchant d'accéder à un financement direct et perpétuant un déséquilibre des pouvoirs qui favorise les OSC du Nord global (Roche et al., 2020 ; Roepstorff, 2019).

De plus, les exigences strictes des bailleurs de fonds, notamment en matière de rapports et de conformité, créent des obstacles pour les OSC du Sud global, qui peuvent ne pas avoir les capacités et les ressources nécessaires pour répondre à ces normes. Cette configuration renforce encore leur dépendance à l'égard des financements indirects transitant par des intermédiaires du Nord global (Le Naëlou et al., 2020).

En outre, de nombreuses OSC du Nord global utilisent la localisation comme un outil de collecte de fonds plutôt que comme un véritable changement dans les rapports de force (Roche et al., 2021 ; #ShiftThePower, 2020). Dans de nombreux cas, les OSC du Nord global surpassent celles du Sud global dans la course aux ressources nationales grâce à leurs budgets plus importants et à leurs infrastructures mieux établies, renforçant ainsi la dépendance existante des OSC du Sud global à l'égard des flux d'aide internationale (Roepstorff, 2019 ; Roepstorff, 2020 ; Chadwick, 2024). Au lieu de renforcer l'autonomie des OSC du Sud global, cela crée une dynamique maître-serviteur, par laquelle les OSC du Nord global continuent de contrôler les ressources, les connaissances et la visibilité dans le secteur du développement.



La position de Plan International Belgique

Plan International Belgique reconnaît l'inégalité structurelle dans la répartition des fonds et la nécessité d'augmenter le financement direct et flexible des organisations du Sud global, en particulier celles qui défendent les droits des femmes, des filles et des jeunes.

Nous pensons que les politiques des donateurs doivent être repensées afin d'offrir un financement inconditionnel, à long terme et flexible pour permettre à la société civile de s'épanouir dans les pays du Sud global.

Nous pensons que les OSC du Nord global, y compris Plan International Belgique, doivent jouer un rôle plus important dans le plaidoyer, en faisant pression pour que ces changements soient mis en œuvre et en repensant leur position dans le système de l'APD afin de permettre une véritable redistribution du pouvoir.

4.8. Une perspective décoloniale féministe est essentielle pour lutter contre le racisme, le patriarcat et le (néo)colonialisme

Le narratif sur le « développement » dans les pays du Sud global est souvent façonné par l'universalisme ethno-centrique du féminisme occidental, qui juge les structures culturelles, juridiques et économiques à l'aune des normes occidentales. Cela renforce non seulement le discours sur le « sous-développement », mais marginalise également les mouvements de résistance et les voix des femmes et des filles du Sud global (Mohanty, 2003). La persistance du regard blanc dans le développement positionne les filles et les femmes du Sud global à la fois comme des sujets passifs ayant besoin d'être sauvés et comme un « investissement intelligent », perpétuant une logique coloniale où les normes occidentales définissent le progrès et la moralité (Pailey, 2019 ; Wilson, 2015 ; Taraud, 2008).

Cette dynamique néocoloniale se reflète également dans le discours dominant qui dépeint les femmes du Sud global comme des victimes impuissantes (Kapoor, 2004). Aujourd'hui, ce discours est repris dans les efforts d'aide internationale, qui mettent souvent l'accent sur le « sauvetage » des filles et des femmes plutôt que sur la lutte contre les facteurs structurels qui limitent leur autonomie. En les présentant comme des victimes, cette approche renforce le stéréotype de la « femme du tiers monde » passive et impuissante (Mohanty, 2003 ; COFEM, 2021 ; Abdi, 2021 ; Pailey, 2019), effaçant ainsi les modes divers et complexes de résistance à l'oppression.

Les cadres féministes néolibéraux, qui dominent désormais le secteur du développement, exacerbent cette dynamique. En promouvant les filles et les femmes du Sud global comme des agents entrepreneuriaux au sein des systèmes capitalistes, ces cadres éludent les inégalités structurelles qui perpétuent leur marginalisation (Wilson, 2015 ; Reyes, 2021). Cette représentation les réduit à des actifs économiques, instrumentalisant leur travail et leur productivité au profit de l'économie mondiale tout en ignorant leurs droits fondamentaux et les systèmes d'oppression plus profonds auxquels elles sont confrontées.

Le modèle de « développement axé sur les filles » en est un exemple clair. Il met l'accent sur l'éducation des filles et leur contribution future à l'économie sans s'attaquer aux structures de pouvoir sexistes qui limitent leur vie (Wilson, 2015 ; Mohanty, 2003). Ces campagnes mesurent la valeur des filles et des femmes en termes d'utilité économique, renforçant ainsi les objectifs néolibéraux et négligeant la nécessité d'une véritable transformation sociale. Plan International, comme beaucoup d'autres organisations, a contribué à ce discours, présentant les filles principalement comme de futures contributrices à l'économie plutôt que comme des individus dotés de droits qui doivent être défendus dès maintenant.⁹

Ainsi, le néocolonialisme et la suprématie blanche qui ancrent l'aide internationale continuent de placer les cadres féministes occidentaux au centre, marginalisant doublement les filles et les femmes racisées en renforçant les hiérarchies raciales et de genre. Le secteur ne reconnaît pas comment les oppressions croisées liées à la race, au genre et à la classe façonnent les expériences des populations marginalisées. Les concepts féministes, tels que l'intersectionnalité et la solidarité transnationale, qui ont été initialement développés par des femmes racisées pour lutter contre ces formes d'oppression croisées, ont été récupérés par les institutions d'aide néocoloniales. Ils sont désormais souvent utilisés comme marqueurs identitaires, où le fait d'appartenir à un groupe spécifique et de le représenter devient l'objectif principal, plutôt que comme outils pour démanteler les inégalités structurelles (Pal et al., 2023). Cette dépolitisation déplace l'attention de la remise en cause des systèmes d'oppression vers l'inclusion au sein de ceux-ci, sapant en fin de compte le potentiel radical du travail féministe décolonial pour transformer la société (Mohanty, 2003 ; Pal et al., 2023 ; Lang et al., 2013 ; Reyes, 2021).

⁹ On peut citer, à titre d'exemple, des blogs qui avancent des arguments en faveur des droits des filles parce que l'éducation des filles « [pourrait faire augmenter le PIB des économies émergentes](#) » ; parce que les filles peuvent « [sortir leur famille de la pauvreté](#) » ; ou parce que « [l'éducation des femmes est liée à des avantages pour la santé de leurs enfants](#) ».



La position de Plan International Belgique

Plan International Belgique reconnaît que les narratifs sur le développement façonnés par les cadres féministes occidentaux marginalisent souvent les voix et la résistance des filles et des femmes dans les pays du Sud global, renforçant ainsi les structures de pouvoir coloniales.

Nous pensons que l'aide doit s'ancrer dans des cadres féministes décoloniaux qui placent au centre les voix, les connaissances et l'autonomie des filles et des femmes dans les pays du Sud global.

Nous pensons que la représentation des filles et des femmes du Sud global comme des atouts économiques dans les cadres néolibéraux réduit la réalisation des droits des filles à une stratégie de croissance économique. Une telle vision instrumentalise leur travail, négligeant leurs droits fondamentaux et les oppressions systémiques plus profondes auxquelles elles sont confrontées.

Nous pensons que les efforts de développement et d'aide humanitaire doivent intégrer pleinement la compréhension des oppressions croisées (race, genre et classe) afin de garantir que les solutions s'attaquent aux causes profondes des inégalités dans les communautés marginalisées.



NIGERIA : Plusieurs mains jointes dans un geste d'unité et de soutien.

© Plan International

4.9. Nous devons faire évoluer la lutte contre le racisme : des réactions émotionnelles aux changements structurels

Une question récurrente dans le secteur de l'aide est l'accent mis sur la moralité individuelle comme solution au racisme. Cette approche présente le racisme comme le résultat de préjugés personnels ou d'ignorance, plutôt que comme un problème systémique ancré dans les pratiques institutionnelles des organisations humanitaires (Bonilla-Silva, 1997 ; Srivastava, 2005 ; Aouragh, 2019). En conséquence, de nombreuses organisations considèrent le racisme comme un échec individuel plutôt qu'institutionnel. Le discours reste au niveau des intentions individuelles et de la culpabilité personnelle, plutôt que de s'attaquer à la manière dont la suprématie blanche est ancrée dans les pratiques d'embauche, l'allocation des fonds, la prise de décision et la mise en œuvre des programmes (Srivastava, 2005 ; Kapoor, 2004 ; Jones, 2013). Dans de nombreux cas, les organisations peuvent saluer les actes individuels d'introspection ou de solidarité comme des progrès, mais ne parviennent pas à changer la représentation au sein de leur direction ou la répartition du pouvoir.

Alors que de nombreuses organisations se concentrent sur le développement personnel comme solution au racisme, par exemple à travers des formations antiracistes ou des ateliers visant à sensibiliser leurs collaborateur·rice·s, ces efforts restent insuffisants sans changement systémique. De plus, ces formations et ateliers mettent souvent l'accent sur les caractéristiques individuelles plutôt que sur les racines systémiques de l'oppression. Le privilège, souvent considéré à tort comme la cause plutôt que la conséquence de l'oppression, simplifie la complexité du racisme en le réduisant à un comportement individuel, sans tenir compte des structures de pouvoir plus larges qui perpétuent les inégalités raciales (Abdi, 2021 ; Aouragh, 2019). Cela conduit à recentrer le débat sur la blancheur et à compter sur la responsabilité interpersonnelle pour changer les choses, ce qui ne modifie en rien le racisme systémique. Cela conduit également à la fragmentation de la solidarité collective entre les personnes racisées vers des marqueurs identitaires plus étroits (souvent ancrés dans des hiérarchies fondées sur la couleur de la peau), déplaçant l'attention vers la question de savoir qui est « véritablement opprimé·e », plutôt que vers la manière de forger des alliances autour de l'exploitation commune sous la suprématie blanche et d'autres systèmes d'oppression (Aouragh, 2019).

De plus, les travailleur·euse·s humanitaires blanc·he·s réagissent souvent aux accusations de racisme par des réactions émotionnelles telles que la colère, la culpabilité ou les larmes. Ces réactions, motivées par le désir de préserver une image de soi « non-raciste » et moralement bonne, font dérailler les conversations sur le racisme structurel. Lorsque les personnes blanches se sentent remises en question dans leur complicité avec les systèmes racistes, elles réagissent souvent de manière défensive, interprétant ces remises en question comme des attaques contre leur intégrité morale. Cette posture défensive détourne l'attention de la lutte contre les causes profondes des inégalités pour se concentrer sur la gestion du malaise des personnes blanc·che·s, ce qui permet aux dynamiques de pouvoir existantes de persister (Srivastava, 2005).

Ces réactions émotionnelles contribuent à créer un climat où les discussions sur le racisme deviennent réactives plutôt que transformatrices. Les travailleur·euse·s blanc·he·s, craignant de « mal s'exprimer », évitent de rendre des comptes et s'engagent dans des discussions qui mettent l'accent sur leur culpabilité personnelle plutôt que sur l'action collective visant à démanteler le racisme systémique. Cet environnement retarde les changements structurels et continue de privilégier les sentiments du personnel blanc par rapport aux expériences vécues par les personnes racisées au sein de l'organisation (Srivastava, 2005 ; COFEM, 2021). Cette volonté d'être « l'allié·e antiraciste blanc·he parfait·e » peut également trouver son origine dans la culture de la suprématie blanche, où le perfectionnisme et la défensive sont des caractéristiques importantes (Jones, 2013).

Cette réponse émotionnelle ne reflète pas seulement des réactions individuelles, mais une résistance systémique plus large à la lutte pour la justice raciale. Elle s'inscrit dans un discours colonial plus large, dans lequel les colons se considèrent comme des acteur·rice·s bienveillant·e·s et, par conséquent, au-dessus de toute critique (Tuck et al., 2012). Dans ce cadre, le malaise ou la souffrance émotionnelle des travailleur·euse·s humanitaires blanc·he·s est considéré comme plus important que le préjudice systémique causé par la dynamique coloniale persistante de l'aide elle-même.

Le modèle actuel de « vérification de ses privilèges » occulte les objectifs collectifs ou structurels. En mettant principalement l'accent sur la sensibilisation, la culpabilité ou la transformation personnelle, les organisations humanitaires ne s'attaquent pas aux forces systémiques et matérielles qui reproduisent le racisme. Ces réponses devraient être réorientées vers des mesures de responsabilité collective et canalisées vers des politiques, des transferts de pouvoir concrets et la responsabilisation des communautés les plus touchées par le racisme.

La « sensibilisation » individuelle est un point de départ, mais elle est insuffisante si elle ne conduit pas au démantèlement des structures qui maintiennent les hiérarchies raciales. Elle est donc nécessaire mais insuffisante. Le démantèlement de la suprématie blanche et la lutte contre le racisme au sein d'une organisation nécessitent à la fois une introspection et un changement systémique et collectif.



La position de Plan International Belgique

Nous reconnaissons que le racisme dans le secteur de l'aide est un problème systémique ancré dans les structures et les pratiques institutionnelles. Nous reconnaissons que, si la réflexion personnelle est importante, les efforts de lutte contre le racisme doivent aller au-delà des actions individuelles. Nous pensons que la création d'organisations antiracistes nécessite des réformes systémiques qui redistribuent le pouvoir et la prise de décision à tous les niveaux de l'organisation.

Nous pensons que l'accent doit être mis non plus sur le malaise émotionnel des collaborateur·rice·s blanc·he·s, mais sur la prise de responsabilités pour un changement structurel. Il est essentiel de créer un espace de dialogue constructif, mais cela doit s'accompagner d'actions qui placent au centre les besoins et les voix des personnes racisées, qui subissent les conséquences directes du racisme systémique.

Nous reconnaissons qu'en fin de compte, l'objectif est de passer de la culpabilité individuelle à la responsabilité collective. À ce titre, nous encourageons la solidarité au sein de notre organisation. Cela signifie reconnaître le fonctionnement du pouvoir, écouter les personnes racisées et transformer les espaces où les décisions sont prises. Nous invitons et encourageons nos alliés à plaider en faveur de politiques et de procédures qui changent les systèmes organisationnels, promeuvent l'égalité et rendent des comptes aux personnes les plus touchées par le racisme et la suprématie blanche, c'est-à-dire les personnes racisées.

Nous reconnaissons que le changement systémique nécessite du temps et des ressources, et que des changements structurels impliquant l'ensemble de l'organisation et le soutien de notre personnel dans cette démarche sont nécessaires.



RWANDA : Une adolescente se tient debout à l'extérieur, tenant des cahiers, vêtue d'une chemise blanche et d'une jupe beige, avec de la verdure en arrière-plan.

© Plan International



INDE : un groupe de filles se tient debout, le poing levé, et une fille à l'avant tient un mégaphone.
© Plan International

5. Les engagements de Plan International Belgique pour démanteler la suprématie blanche

Nous avons, à travers un prisme féministe décolonial, examiné de manière critique notre rôle dans le secteur de l'aide et nous nous engageons à mener des actions transformatrices au sein de notre organisation. Nos engagements s'inscrivent dans la Vision 2036 de notre organisation et s'articulent autour de cinq axes principaux : gouvernance, culture organisationnelle et ressources humaines, programmation et partenariats, marketing et communication, plaidoyer et influence. Nous voulons apporter des changements clairs et significatifs qui s'attaquent à la suprématie blanche au sein de notre organisation et de notre secteur, en encourageant la poursuite des pratiques existantes qui se révèlent actuellement efficaces dans notre organisation et en élargissant ces engagements pour être plus audacieux·ses en tant qu'organisation engagée dans la lutte contre le racisme.

Nos engagements se traduisent par une feuille de route distincte et concrète pour les prochains exercices financiers. Nous sommes conscient·e·s que les changements transformationnels ne se font pas du jour au lendemain, mais qu'il est nécessaire de mettre en place des plans d'action clairs afin de créer un cadre de responsabilisation solide.

5.1. Gouvernance

Engagement 1

Repenser la structure de gouvernance de Plan International Belgique afin de mieux représenter nos groupes cibles. Nous nous engageons à accroître et à maintenir la diversité, en particulier à travers la représentation des jeunes femmes racisées, au sein de nos instances dirigeantes, notamment notre conseil d'administration, notre équipe de direction et notre comité consultatif des jeunes (YAP). Nous nous engageons à adopter des lignes directrices claires garantissant à tous·tes les membres une autorité et un pouvoir de vote égaux en matière de décisions organisationnelles importantes.

Engagement 2

Institutionnaliser l'action contre le racisme au sein de Plan International Belgique, grâce au travail antiraciste intégré dans notre plan d'action pour l'égalité des genres et l'inclusion. Chaque département et chaque structure de gouvernance devra soumettre un plan d'action décrivant comment il entend lutter contre le racisme dans ses processus spécifiques. Afin de garantir la responsabilité, Plan International Belgique rendra compte des progrès réalisés et des défis rencontrés dans le cadre des actions antiracistes dans le rapport sur l'égalité des genres et l'inclusion (GIR) et l'auto-évaluation sur l'égalité des genres et l'inclusion (GEISA).

Engagement 3

Ouvrir la voie au leadership pour les personnes racisées, en proposant un mentorat structuré et une formation au leadership aux membres du personnel et aux bénévoles issu·e·s de groupes sous-représentés. Cela implique de collaborer avec des réseaux (par exemple, des associations de femmes migrantes, des organisations dirigées par des jeunes) afin de recruter des candidat·e·s potentiel·le·s pour des postes de direction, au sein du conseil d'administration et du comité consultatif.

5.2. Culture organisationnelle et ressources humaines

Engagement 4

Veiller à l'équité des pratiques en matière de recrutement, de maintien en poste et de promotion, avec des critères standardisés pour le recrutement et la promotion, de manière transparente, basée sur les compétences et minimisant les préjugés. Concrètement, cela signifie allouer un budget spécifique à la sensibilisation inclusive des plateformes d'emploi au service des communautés marginalisées, mettre en œuvre des cadres de développement de carrière

avec des calendriers clairs et un soutien à la formation, et donner la priorité aux membres du personnel issu·e·s de milieux marginalisés pour les postes de direction avancés. Enfin, cela implique de proposer des modalités de travail flexibles, des ressources en matière de santé mentale et la mise en place d'un groupe de ressources pour les employé·e·s afin de favoriser le soutien entre pairs et le bien-être.

Engagement 5

Appliquer des politiques strictes contre le racisme, le sexisme et toute autre forme de discrimination au sein de l'organisation, en communiquant régulièrement sur nos politiques existantes qui définissent les comportements inacceptables et leurs conséquences, ainsi qu'en renforçant nos mécanismes de signalement et en consolidant les canaux sûrs et accessibles permettant de signaler les incidents, notamment en désignant des personnes racisées comme personnes de confiance. Conformément à nos mécanismes de signalement et à notre politique de protection, Plan International Belgique veillera à ce que des mesures rapides et appropriées soient prises en cas de violation des politiques.

Engagement 6

Organiser des formations sur la lutte contre le racisme et sur le féminisme intersectionnel pour l'ensemble des collaborateur·rice·s, des membres de la direction et des volontaires, selon un programme complet et obligatoire inclus dans les dossiers d'accueil.

5.3. Programmation et partenariats

Engagement 7

Intégrer une approche féministe intersectionnelle dans tous nos programmes, tant en Belgique qu'à l'international. Concrètement, cela signifie allouer une partie des budgets des programmes à des ateliers de conception participative, en veillant à ce que les groupes de défense des droits des femmes, les communautés marginalisées et les organisations dirigées par des jeunes participent autant que possible à la définition des objectifs et des méthodologies. Cet engagement participatif doit être suivi et faire l'objet d'un rapport en fonction de la part des projets soumis. Tout au long du cycle du projet, Plan International Belgique adoptera des analyses intersectionnelles de genre qui tiennent compte de la race, de la classe sociale et d'autres axes d'oppression afin d'orienter les choix programmatiques.

Engagement 8

Renforcer notre responsabilité envers les personnes que nous servons et les mouvements sociaux qui partagent nos valeurs, en allouant une partie des budgets des programmes et de l'assistance technique à la mise en place de mécanismes inclusifs de rétroaction et de plainte, ainsi que de mesures visant à renforcer la responsabilité envers les communautés dans tous nos programmes, d'une manière qui puisse être facilement contrôlée et faire l'objet de rapports. Nous nous engageons également à élargir les partenariats équitables avec les organisations de défense des droits des femmes, féministes, dirigées par des jeunes filles et des femmes, ainsi qu'avec les organisations représentant les groupes marginalisés dans nos programmes belges, et encourageons nos bureaux pays partenaires à faire de même dans leurs pays respectifs.

Engagement 9

Établir des partenariats équitables avec les bureaux nationaux et les partenaires externes, en entretenant des partenariats avec les bureaux nationaux et les partenaires externes fondés sur le respect mutuel, l'équité et la prise de décision conjointe. Concrètement, nous évaluerons et réviserons régulièrement les accords de financement et de partenariat, si nécessaire, afin de rationaliser les exigences de conformité, de garantir une répartition équitable des ressources et de permettre une certaine souplesse dans la réaffectation des fonds lorsque les politiques et procédures des donateurs le permettent. Nous nous engageons à pourvoir et à investir dans un soutien technique lorsque les bureaux nationaux et les partenaires externes en font la demande, dans le respect mutuel.

5.4. Marketing et communication

Engagement 10

Présenter les personnes et les communautés que nous soutenons avec dignité et exactitude dans toutes nos communications, en continuant à appliquer nos directives « Tone of Voice » et « Tone of View », qui mettent l'accent sur la dignité, l'autonomie et la représentation fidèle des personnes et des partenaires avec lesquelles nous travaillons. Nous nous engageons à former tous les membres du personnel et tous les fournisseurs impliqués dans la création de contenu au respect dans la narration, par le biais de la diffusion de nos directives « Tone of Voice » et « Tone of View ». Nous nous engageons à mener régulièrement des évaluations afin d'identifier et de traiter les préjugés eurocentriques ou les discours coloniaux dans notre communication et d'intégrer les corrections nécessaires, dans le cadre de l'examen sur le genre et l'inclusion (GIR) et de l'auto-évaluation sur le genre et l'inclusion (GEISA).

Engagement 11

Amplifier les voix et les récits de nos partenaires et des communautés que nous servons, en travaillant avec les bureaux nationaux et les partenaires belges de manière à privilégier, dans la mesure du possible, la collaboration avec des talents locaux (photographes, équipes de tournage, agences de production) afin de recueillir directement les témoignages des participant·e·s aux projets. Cela signifie faire une place aux récits à la première personne des représentant·e·s des bureaux nationaux et des partenaires externes, par le biais de prises de contrôle des réseaux sociaux, d'articles de blog ou de tables rondes lors d'événements.

5.5. Plaidoyer et influence

Engagement 12

Mener un travail d'influence au sein de la Fédération Plan International pour remodeler notre structure de gouvernance et notre modèle de partenariat. Nous plaiderons en faveur d'une modification des critères de participation à l'Assemblée des membres, afin que les bureaux pays deviennent membres à part entière de Plan International avec un droit de vote égal, et nous militerons pour une réforme du modèle fédératif afin que tous les bureaux de Plan International, y compris les bureaux pays, disposent d'un pouvoir décisionnel égal.

Nous plaiderons également en faveur d'un modèle de partenariat renouvelé au sein de la Fédération Plan International, qui garantisse un partage équitable du pouvoir entre les organisations membres et les partenaires du Sud global. Cela signifie veiller à ce que toutes les parties aient une voix égale tout au long du cycle du programme et de l'influence, mettre en place des mécanismes clairs pour surveiller et rendre compte de la qualité de ces relations, donner la priorité aux partenariats et aux alliances avec les organisations féministes, de défense des droits des femmes, dirigées par des filles, des femmes ou des jeunes, ainsi qu'avec les organisations représentant les groupes marginalisés. Conformément au Pacte pour le changement, nous plaiderons en faveur d'un engagement sur un pourcentage cible de financement direct aux OSC du Sud global, en donnant la priorité aux groupes féministes, de défense des droits des femmes, dirigés par des femmes, par des jeunes, et aux groupes autochtones.

Enfin, nous nous engageons à plaider en faveur de l'utilisation de l'influence de Plan International pour faire pression sur les donateurs afin qu'ils accordent un financement flexible et à long terme qui réponde aux demandes des OSC du Sud global et réduise les contraintes imposées par le haut.

Engagement 13

Renforcer le travail de plaidoyer des mouvements internationaux en faveur de la décolonisation, de la lutte contre le racisme et du changement structurel dans le secteur de l'aide, et en particulier parmi ceux-ci les OSC du Sud global, qui militent pour des réformes de l'APD, des politiques commerciales équitables, l'annulation de la dette et le découplage de l'aide des intérêts géopolitiques. Nous continuerons à plaider auprès des bailleurs de fonds institutionnels belges en faveur d'un financement flexible et à long terme qui réponde aux demandes des OSC du Sud global et réduise les contraintes imposées par le haut. Dans la mesure du possible, nous allouerons des budgets pour parrainer des militant·e·s du Sud global (en particulier des jeunes femmes racisées) afin qu'ils et elles puissent participer à des tables rondes de haut niveau et à des sommets politiques. Enfin, en solidarité avec les jeunes femmes et les filles de Belgique et des pays partenaires, nous continuerons à co-élaborer des recommandations politiques à l'intention des bailleurs de fonds institutionnels belges, afin de garantir que leurs voix et leurs expériences vécues influencent la prise de décision.



ÉQUATEUR : Une jeune femme vêtue d'habits traditionnels et portant des bijoux se tient debout à l'extérieur, regardant l'appareil photo.
© Plan International

Références

- #ShiftThePower (2020). *An open letter to International NGOs who are looking to 'localise' their operations.*
- #ShiftThePower (2024). *Too southern to be funded.*
- Abdi, M. (2021). *Language is important: Why we are moving away from the terms 'allyship' and 'privilege' in our work.*
- Aguinaga, M., Lang, M., Mokrani D. and Santillana. (2013). *Development critiques and alternatives: a feminist perspective.*
- Amnesty International (2021). *Submission to the UN Committee On The Elimination Of Racial Discrimination 103rd session.*
- Aouragh, M. (2019). *'White privilege' and shortcuts to anti-racism.*
- Appleton, N. S. (2019). *Do Not 'Decolonize' . . . If You Are Not Decolonizing: Progressive Language and Planning Beyond a Hollow Academic Rebranding.*
- AWID (2021). *Where Is The Money for Feminist Organizing?*
- Azabar, S., Brouwers, R., Verheyen, P., Verleye, Z. (2023). *De luide roep van Black Lives Matter: Contestatie en politisering van het Belgisch koloniaal taboe.*
- Bahdi, R., & Kassis, M. (2016). *Decolonisation, Dignity and Development Aid: A Judicial Education Experience in Palestine.*
- Barbelet, V. (2018). *As local as possible, as international as necessary.*
- Baruti, P. (2021). Mémoire fin d'étude : *The pitfalls of 'White Feminism' An analysis on the perceptions of white privilege in Flemish feminist organisations.*
- Beck, C. (2021). *I Was a White Feminist — Here's How I'm Learning to be an Intersectional Feminist.*
- Betts, R. F. (2012). *Decolonization: A Brief History of the Word.*
- Bonilla-Silva, E. (1997). *Rethinking Racism: Toward a Structural Interpretation.*
- Braeckman, C. (2021, June). *Belgium's role in Rwandan genocide.* Le Monde diplomatique.
- CADTM (2020). *Putting an end to the EU's neo-colonial policies in the field of trade and investment.*
- CERD (2021). Committee on the Elimination of Racial Discrimination: *Concluding observations on the combined twentieth to twenty-second periodic reports of Belgium.*
- CERD (2021). *In Dialogue with Belgium, Committee on the Elimination of Racial Discrimination Asks about Lack of Data on Ethnic Origin and the Removal of Belgian Nationality.*
- Chadwick, V. (2024). *Are international NGOs 'hijacking' localization?*
- Chotiner, I. (2023, October 30). *Real story behind Patrice Lumumba's assassination.* The New York Times.
- Coello de la Rosa, A., & Stolcke, V. (2000). *Identidades ambivalentes en América Latina.*
- COFEM (2021). *Feminism and Racism: A Call for Intentional and Intersectional Actions Learning Brief.*
- Comic Relief (2023). *Feminist principles on Power in Funded Partners.*
- Crenshaw, K. (1989). *Demarginalizing the Intersection of Race and Sex.*
- Crewe, E. & Fernando, P. (2006). *The elephant in the room: racism in representations, relationships and rituals.*
- Cunneen, C. (2005). *Colonialism and Historical Injustice: Reparations for Indigenous Peoples.*
- Curtis, M., Jones, T., Jubilee Debt Campaign (2017). *Honest Accounts 2017: How the world profits from Africa's wealth.*
- Destrooper, T. (2022). *Belgium's 'Truth Commission' on its overseas colonial legacy: An expressivist analysis of transitional justice in consolidated democracies.*
- Development Initiatives (2016). *Private development assistance: key facts and global estimates.*
- Development Initiatives (2023). *Global Humanitarian Assistance Report 2023.*
- DiAngelo, R. (2018). *White Fragility: Why It's So Hard for White People to Talk About Racism.*
- Ekin, A. (2021). *The children colonial Belgium stole from African mothers.*
- Escobar, A. (2012). *Más allá del desarrollo: postdesarrollo y transiciones hacia el pluriverso.*
- Espinosa, Shirlita Africa. (2015). *Diaspora philanthropy: the making of a new development aid?*

- Essed, P., Farquharson, K., Pillay, K., & White, E. Joy. (2019). *Relating Worlds of Racism: Dehumanisation, Belonging, and the Normativity of European Whiteness*.
- European Network Against Racism (ENAR). (2016). *Forgotten Women: The Impact of Islamophobia on Muslim Women in Belgium*.
- European Union Agency for Fundamental Rights (2023). *Being black in the EU: Experiences of people of African descent*.
- Fabricius, D. (2024). *Atrocities in the 'Heart of Darkness': Sexual Violence as a Weapon of Colonial Control in the Congo Free State, 1885-1908*.
- Fanon, F. (1963). *The Wretched of the Earth*.
- Federici, S. (2004). *Caliban and the Witch: Women, the Body, and Primitive Accumulation*.
- Fundamental Rights Research Centre (2022). *Franet National contribution to the Fundamental Rights Report 2023 for Belgium*.
- Gender and Development Network (December 2022). *What is the role of Northern organisations in global justice advocacy?*
- Glennie, J. (2011). *When aid comes with strings attached, development unravels*. London, UK: The Guardian
- Goupy, S. (2024). *Race Matters in Belgium: A Critical Exploration of the Belgian Post-racial Paradox*.
- Gurbin, J. (2013). *(Mis) Placing Race: Deconstructing Myth in Televised Advertisements for Three Child Sponsorship Organizations*.
- Hickel, J. (2017). *Aid in reverse: how poor countries develop rich countries*. London, UK: The Guardian
- House of Commons (2022). *Racism in the aid sector*.
- INCITE! Women of Color Against Violence (2007). *The Revolution Will Not be Funded: Beyond the Non-profit Industrial Complex*.
- ICJ - International Court of Justice (2024). *Legal consequences arising from the policies and practices of Israel in the Occupied Palestinian Territory, including East Jerusalem*.
- Jefferess, D. (2008). *For Sale — Peace of Mind: (Neo-)Colonial Discourse and the Commodification of Third World Poverty in World Vision's 'Telethons'*.
- Jones, C. (2013). *The Work Is Not The Workshop: Talking and Doing, Visibility and Accountability in the White Anti-Racist Community*.
- Kanobana, S. R. (2021). *A Black Perspective on the Language of Race in Dutch*.
- Kapoor, I. (2004). *Hyper-self-reflexive development? Spivak on representing the Third World 'Other'*. Third World Quarterly.
- Khan, T. (2021). *Decolonisation is a comfortable buzzword for the aid sector*.
- Lang, M., Aguinaga, M., Mokrani, D., & Santillana, A. (2013). *Development critiques and alternatives: a feminist perspective*.
- Le Naélou, A., Hofmann, E., & Kojoué, L. (2020). *Distorsions et dilemmes du système performatif de l'aide internationale au développement*.
- Lugones, M. (2007). *Heterosexualism and the Colonial/Modern Gender System*.
- Manji, F. & O'Coill, C. (2002). *The Missionary Position: NGOs and Development in Africa*.
- Mignolo, W. D. (2017). *Coloniality is Far from Over, and So Must Be Decoloniality*.
- Mohanty, C. (2003). *Under Western Eyes Revisited: Feminist Solidarity through Anticapitalist Struggles*.
- Morais Soares, A. L. (2024). *Child Separation and the Stolen Generation of Brazil: Indigenous Peoples' (Un)Freedom in Amazonia*.
- Moyo, D. (2009). *Dead Aid: Why Aid is Not Working and How There is a Better Way for Africa*.
- Ndlovu-Gatsheni, S. J. (2012). *Beyond the Equator There Are No Sins: Coloniality and Violence in Africa*.
- Ndlovu-Gatsheni, S. J. (2019). *Discourses of Decolonization/Decoloniality*.
- NGO Federatie (2021). *Decolonise. Now!*
- Ngugi, M. W. (2020). *The pitfalls of symbolic decolonization*.
- Nolan, K. T. (2020). *Better than Nothing? A Review and Critique of Child Sponsorship*.

- OHCHR (2022). *Dismantling Israel's illegal occupation is a sine qua non for Palestinian right to self-determination*: UN expert.
- Pailey, R. N. (2019). *De-centring the 'White Gaze' of Development*.
- Pal, M., Nieto-Fernandez, B. (2023). *Politics of Transnational Feminism to Decolonize Feminist Organizational Communication: A Call to Action*.
- Phillips, D. A. (2013). *Development Without Aid: The Decline of Development Aid and the Rise of the Diaspora*.
- Plan International (2024). *Locally-led, globally-connected Position Paper*.
- Prashad, V. (2013). *The Poorer Nations: A Possible History of the Global South*.
- Price, M. (2021). *I Was A White Feminist – Here's How I'm Learning to be an Intersectional Feminist, White Traitor and Abolitionist*.
- Prys-Hansen, M. (2023). *The Global South: A Problematic Term*.
- Rabbitts, F. (2013). *Nothing is Whiter than White in this World: Child Sponsorship and the Geographies of Charity*.
- Reyes, E. (2021). *Shaping the Future of Multilateralism*. Heinrich Böll Stiftung Foundation.
- Rio, M. (2024). *Why 'decolonizing' is the wrong word for changes we make inside oppressive systems, and how we can strive to be anti-colonial instead*.
- Roche, C., & Denney, L. (2021). *COVID-19: An Opportunity to Localise and Reimagine Development in the Pacific?*
- Roche, C., Cox, J., Rokotuibau, M., Tawake, P., & Smith, Y. (2020). *The Characteristics of Locally Led Development in the Pacific*.
- Roepstorff, K. (2019). *A Call for Critical Reflection on the Localisation Agenda in Humanitarian Action*.
- Roepstorff, K., & Mac Ginty, R. (2020). *Rethinking Humanitarianism: The Local Turn and Beyond*. Global Policy.
- Rutazibwa, O. U. (2017). *From the Everyday to IR: In Defence of the Strategic Use of the R-word*.
- Said, E. (1978). *Orientalism*.
- Salem, S. & Thompson, V. (2016). *Old Racisms, New Masks: On the Continuing Discontinuities of Racism and the Erasure of Race in European Contexts*.
- Sami Zemni. (2011). *The shaping of Islam and Islamophobia in Belgium*.
- Sankaa vzw. (2022). *Racism Unravelling. Insights into how people of African descent in Belgium experience exclusion*.
- Sayyid, S. (2017). *Post-racial paradoxes: rethinking European racism and anti-racism*.
- Seth, V. (2020). *The Origins of Racism: A Critique of the History of Ideas*.
- Shringarpure, B. (2020). *Notes on fake decolonization*.
- Simon P. (2019). *L'antiracisme et la race : colorblindness et privilège blanc*.
- South African History Online (2022). *Land: dispossession, resistance and restitution*.
- Spade, D. (2020). *Mutual Aid: Building Solidarity During This Crisis (and the Next)*.
- Spivak, G. C. (1988). *Can the Subaltern Speak? Marxism and the Interpretation of Culture*.
- Srivastava, S. (2005). *'You're Calling Me a Racist?': The Moral and Emotional Regulation of Antiracism and Feminism*.
- Stanford Social Innovation Review (2019). *The Bias of 'Professionalism' Standards*.
- Temin, D. M. (2024). *A decolonial wrong turn: Walter Mignolo's epistemic politics*.
- Tricontinental Institute for Social Research (2024). Dossier n°77: *The Congolese Fight for Their Own Wealth*.
- Tuck, E., & Yang, K. W. (2012). *Decolonization is not a metaphor*.
- UAF-Africa (2023). *Dreams of Transformation: Healing Justice as Feminist Practice*.
- Unia. 2022. *Discriminatie van personen van Afrikaanse origine*.
- United Nations (2024). *Non-Self-Governing Territories*.
- Vergès, F. (2020). *Un féminisme décolonial*.
- Wilson, K. (2015). *Towards a radical re-appropriation: gender, development and neoliberal feminism*.
- Ziai, A. (2016). *Development Discourse and Global History: From colonialism to the sustainable development goals*.



Pour que chaque fille soit libre

Plan International Belgique est une ONG belge indépendante, membre de Plan International, qui défend les droits des filles et l'égalité des genres dans le monde. Depuis 1983, nous accompagnons les enfants et les jeunes vers l'autonomie et leur permettons de changer leur avenir. Nous donnons les mêmes chances aux filles qu'aux garçons : apprendre à l'école et obtenir un emploi décent, diriger les changements de leur société, décider de leur vie et de leur corps et s'épanouir à l'abri de la violence, de la naissance à l'âge adulte.

Pour plus d'informations sur Plan International Belgique, veuillez consulter le site www.planinternational.be



@planinternationalbelgium



@PlanBelgium



@PlanBelgium

Remerciements

Ce document de position a été rédigé et coordonné par Nassima El Ouady, avec la précieuse contribution d'une équipe dédiée de Plan International Belgique : Alyssa Lambrecht, Carolien Vekemans, Deborah Varisano et Nîma Mesbahi.

Nous remercions tout particulièrement Saúl Alexander Zavarce Corredor (Plan International Global Hub), Lieven Miguel Kandolo (Kandolo Consulting) et Josfien Fraeyman (NGO Federatie) pour avoir partagé leur expertise et leurs recommandations.

Notre gratitude va également à Nolwenn Gontard (Plan International Belgique) pour sa relecture attentive et son soutien dans la finalisation du document, ainsi qu'à tou-te-s les collègues de Plan International qui ont apporté leurs commentaires et leurs réflexions tout au long du processus de rédaction.

Publication 2025

Éditrice responsable : Isabelle Verhaegen,
Plan International Belgique, Rue du Marquis 1, 1000 Bruxelles

Textes & photos : © Plan International